First Session
Thirty-ninth Parliament, 2006

SENATE OF CANADA

Proceedings of the Standing Senate Committee on

Banking, Trade and Commerce

Chair:
The Honourable JERAHMIEL S. GRAFSTEIN

Thursday, December 14, 2006

Issue No. 13

Fifth meeting on:

Issues dealing with interprovincial barriers to trade

APPEARING:
The Honourable Maxime Bernier, P.C., M.P., Minister of Industry

WITNESSES:
(*See back cover*)

Première session de la
trente-neuvième législature, 2006

SÉNAT DU CANADA

Délibérations du Comité sénatorial permanent des

Banques et du commerce

Président :
L'honorable JERAHMIEL S. GRAFSTEIN

Le jeudi 14 décembre 2006

Fascicule n° 13

Cinquième réunion concernant :

Les obstacles au commerce interprovincial

COMPARAÎT :
L'honorable Maxime Bernier, C.P., député, ministre de l'Industrie

TÉMOINS :
(*Voir à l'endos*)

44365

THE STANDING SENATE COMMITTEE ON BANKING, TRADE AND COMMERCE

The Honourable Jerahmiel S. Grafstein, *Chair*

The Honourable W. David Angus, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Biron
Eyton
Fitzpatrick
Goldstein
Harb
* Hays
(or Fraser)
Hervieux-Payette, P.C.
* LeBreton, P.C.
(or Comeau)
Massicotte
Meighen
Moore
Tkachuk

*Ex officio members

(Quorum 4)

LE COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DES BANQUES ET DU COMMERCE

Président : L'honorable Jerahmiel S. Grafstein

Vice-président : L'honorable W. David Angus

et

Les honorables sénateurs :

Biron
Eyton
Fitzpatrick
Goldstein
Harb
* Hays
(ou Fraser)
Hervieux-Payette, C.P.
* LeBreton, C.P.
(ou Comeau)
Massicotte
Meighen
Moore
Tkachuk

*Membres d'office

(Quorum 4)

Published by the Senate of Canada

Available from: Public Works and Government Services Canada
Publishing and Depository Services, Ottawa, Ontario K1A 0S5

Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Publié par le Sénat du Canada

Disponible auprès des: Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt, Ottawa (Ontario) K1A 0S5

Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Thursday, December 14, 2006
(28)

[*English*]

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met at 11:00 a.m., this day, in room 9, Victoria Building, the Chair, the Honourable Jerahmiel S. Grafstein, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Angus, Eyton, Goldstein, Grafstein, Harb, Hervieux-Payette, P.C., Massicotte and Tkachuk (8).

In attendance: June Dewetering and Sheena Starky, Research Officers, Library of Parliament.

Also in attendance: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the Ordre of Reference adopted by the Senate on May 2, 2006, the committee continued its study on issues dealing with interprovincial barriers to trade. (*For complete text of the order of reference, see Proceedings of the Committee, Issue No. 5*).

APPEARING:

The Honourable Maxime Bernier, P.C., M.P., Minister of Industry.

WITNESS:

Industry Canada:

Carole Swan, Senior Associate Deputy Minister.

At 11:05 a.m., Minister Bernier made a statement and together, with the other witness, answered questions.

At 12:25 p.m., the committee continued in camera, pursuant to rule 92(2)e to consider a draft future agenda.

It was agreed that, concerning the study on interprovincial barriers to trade, the Steering Committee will revise the supplementary budget to include, in a first step, travelling in the economic centers of Canada.

It was agreed that, concerning the study on Hedge funds, the committee will pursue the hearings based on a list of possible witnesses to be heard.

It was agreed that concerning Bill C-33, to amend the Income Tax Act, including amendments in relation to foreign investment entities and non-resident trusts, and to provide for the bijural expression of the provisions of that Act and Bill C-37, to amend the law governing financial institutions and to provide for related and consequential matters, the committee will deal with the matter when it will be referred to the committee.

It was agreed that the possible study on identity theft be postponed.

It was agreed that the Chair enquire about the best possible dates in the New Year for the trip to Washington.

PROCÈS-VERBAL

OTTAWA, le jeudi 14 décembre 2006
(28)

[*Traduction*]

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui, à 11 heures, dans la salle 9 de l'édifice Victoria, sous la présidence de l'honorable Jerahmiel S. Grafstein, (*président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Angus, Eyton, Goldstein, Grafstein, Harb, Hervieux-Payette, C.P., Massicotte et Tkachuk (8).

Également présentes : June Dewetering et Sheena Starky, attachées de recherche, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le 2 mai 2006, le comité poursuit son étude relative aux obstacles au commerce interprovincial. (*Le texte complet de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 5 des délibérations du comité.*)

COMPARAÎT :

L'honorable Maxime Bernier, C.P., député, ministre de l'Industrie.

TÉMOIN :

Industrie Canada :

Carole Swan, sous-ministre déléguée principale.

À 11 h 5, le ministre Bernier fait une déclaration puis, aidé de l'autre témoin, répond aux questions.

À 12 h 25, le comité poursuit ses travaux à huis clos, conformément à l'alinéa 92(2)e) du Règlement, pour examiner un projet d'ordre du jour.

En ce qui concerne l'étude sur les obstacles au commerce interprovincial, il est convenu que le comité directeur modifiera le budget supplémentaire des dépenses pour y inclure les frais de déplacement vers les centres économiques du Canada.

Pour ce qui est de l'étude sur les fonds de couverture, il est convenu que le comité tiendra d'autres séances d'après une liste de témoins potentiels.

Il est convenu que le comité traitera des projets de loi suivants lorsqu'ils lui seront renvoyés : le projet de loi C-33, Loi modifiant la Loi de l'impôt sur le revenu, notamment en ce qui concerne les entités de placement étrangères et les fiducies non résidentes ainsi que l'expression bijuridique de certaines dispositions de cette loi et des lois connexes, et le projet de loi C-37, Loi modifiant la législation régissant les institutions financières et comportant des mesures connexes et corrélatives.

Il est convenu de reporter l'étude possible sur l'usurpation d'identité.

Il est convenu que le président se renseigne sur les meilleures dates pour effectuer un voyage à Washington au cours de la prochaine année.

At 12:50 p.m., the committee adjourned to the call of the Chair.

ATTEST:

À 12 h 50, le comité suspend ses travaux jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Line Gravel

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, December 14, 2006

The Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce met this day at 11 a.m. to examine and report on issues dealing with interprovincial barriers to trade.

Senator Jerahmiel S. Grafstein (*Chairman*) in the chair.

[*English*]

The Chairman: Welcome, Minister Bernier and Ms. Swan, to the Senate Standing Committee on Banking, Trade and Commerce. Today, we will continue our study on issues dealing with the interprovincial barriers to trade, in particular to the extent that they limit the growth and profitability of affected sectors and the ability of businesses in the provinces, jointly with relevant U.S. states, to form economic regions to enhance prosperity, and measures that can be taken by the federal and provincial governments to facilitate the elimination of interprovincial barriers to enhance trade and develop a national economy. I welcome Canadians from coast to coast to coast as we broadcast live on television and on the internet. Minister Bernier, you will be seen and your words will be heard worldwide.

The topic of interprovincial barriers is important as we seek to develop a prosperous and competitive national economy. Such barriers, in the view of this committee, increase costs to businesses and ultimately for consumers, and might lead to inefficiencies that reduce competitiveness and productivity, on which this committee has done a study. It is essential to make all Canadians more prosperous. Certainly, we need to focus on actions that will enhance competitiveness and productivity and remove internal barriers to trade that are harmful to this goal.

This hearing is most important in the context of *Advantage Canada: Building a Strong Economy for Canadians* that was made public by the Minister of Finance on November 23, 2006. Two particular policy commitments have particular importance in terms of our study: to foster a strong Canadian economic union by continuing to engage the provinces and territories to enhance internal trade and mobility; and, to work with the provinces to create a common securities regulator, a long-advocated initiative of this committee. Obviously, we are very interested in hearing what you have to say.

The Deputy Chairman of the Committee, Senator Angus, from the province of Quebec, will make introductory remarks.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 14 décembre 2006

Le Comité sénatorial permanent des banques et du commerce se réunit aujourd'hui à 11 heures pour examiner, afin d'en faire rapport, les obstacles au commerce interprovincial.

Le sénateur Jerahmiel S. Grafstein (*président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le président : Bienvenue, monsieur le ministre Bernier et Mme Swan, au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Nous allons poursuivre aujourd'hui notre étude des obstacles au commerce interprovincial, et en particulier de la mesure dans laquelle ils limitent la croissance et la rentabilité des secteurs touchés et la capacité des entreprises des provinces, en même temps que celles des États américains concernés, à constituer des régions économiques pour accroître la prospérité, ainsi que les mesures que les gouvernements fédéral et provinciaux peuvent prendre pour faciliter l'élimination de ces obstacles afin de faciliter les échanges commerciaux et de développer l'économie nationale. Je souhaite la bienvenue aux Canadiens d'un océan à l'autre puisque notre réunion est retransmise en direct à la télévision et sur Internet. Monsieur le ministre, vous allez être vu et entendu à travers le monde.

La question des obstacles au commerce interprovincial est importante alors que nous cherchons à développer une économie nationale prospère et concurrentielle. Ce comité est d'avis que de tels obstacles font augmenter les coûts que les entreprises doivent assumer et qui, au bout du compte, se répercutent sur les consommateurs. Ils peuvent être la cause d'inefficiences réduisant la capacité concurrentielle et la productivité. C'est d'ailleurs là un sujet que ce comité a étudié. Il faut absolument prendre des mesures pour améliorer la prospérité des Canadiens et des Canadiennes. Nous devons bien évidemment nous concentrer sur celles qui amélioreront la capacité concurrentielle et la productivité et qui permettront d'éliminer les obstacles internes au commerce qui nuisent à cet objectif.

La publication par le ministre des Finances le 23 novembre 2006 de *Avantage Canada : Bâtir une économie forte pour les Canadiens* confère la plus haute importance à cette audience. Deux engagements précis en matière de politique ont une importance particulière pour notre étude, soit « favoriser une union économique canadienne plus forte en continuant de collaborer avec les provinces et les territoires afin d'accroître le commerce intérieur et la mobilité de la main-d'œuvre » et « collaborer avec les provinces pour mettre sur pied un organisme commun de réglementation des valeurs mobilières, » une initiative dont ce comité s'est fait le défenseur depuis longtemps. Nous sommes donc manifestement vivement intéressés à entendre ce que vous avez à dire.

Le vice-président du comité, le sénateur Angus, de la province de Québec, va faire quelques remarques préliminaires.

[*Translation*]

Senator Angus: I am very pleased to welcome you to the Standing Senate Committee on Banking, Trade and Commerce. We are aware of your reputation for free trade in open markets, and that is why we are particularly happy to see you here today. We are eagerly awaiting comments from the minister, Maxime Bernier, a man from the Beauce with a very solid reputation.

[*English*]

Hon. Maxime Bernier, Minister of Industry, Industry Canada: Thank you. As the Chairman said, this is my first appearance before a Senate committee. It is a privilege to be here and it is important because, as a politician, it is always good to present and answer questions. At the end of the hearings, the committee will produce a report and I know that Senate reports are very useful to politicians and ministers.

I am pleased to provide input to the work of the committee. As senators know, I will meet with my provincial colleagues in February on the Agreement on Internal Trade. I would appreciate a copy of the committee's report before this meeting because it would be very useful.

[*Translation*]

Thank you for those kind words of introduction. I see several experienced people around the table, whether in parliamentary or Senate matters, or even with experience in various areas of business. I am new to federal politics. I have a great deal to learn and will answer your questions and carefully read your report.

I am happy to be here to discuss internal trade and I congratulate you for studying this agreement because it is important for Canada's economic prosperity. As you know, internal trade and international trade are the basis for an open economy and prosperity. Wealth is created when companies from various countries are allowed to trade.

I believe in Mr. Ricardo's theory about the comparative advantages of countries. As you know, Mr. Ricardo is an economist who proved his worth alongside Adam Smith and others. And when there are open economies, prosperity results, and each business specializes in what it knows how to do best. There was an example of this with the free trade agreement, which provided access to the U.S. market. You will no doubt remember this agreement, which was widely supported by Canadians. There was a political debate about it, an election that was virtually a referendum, and several weeks and months of debate over the free trade agreement, but after 15 years now, all economists and stakeholders agree that it has brought prosperity to Canada.

[*Français*]

Le sénateur Angus : C'est un grand plaisir de vous souhaiter la bienvenue au Comité sénatorial permanent des banques et du commerce. Nous connaissons votre réputation pour le libre-échange des marchés ouverts et c'est pourquoi nous sommes particulièrement heureux de vous recevoir aujourd'hui. Nous attendons avec beaucoup d'impatience les paroles du ministre Maxime Bernier, un Beauceron ayant une très bonne réputation.

[*Traduction*]

L'honorable Maxime Bernier, ministre de l'Industrie, Industrie Canada : Merci. Comme l'a dit le président, c'est la première fois que je me présente devant un comité sénatorial. Je suis honoré d'être ici et c'est très important parce que, comme politicien, il est toujours bon d'être présent et de répondre aux questions. À la fin des auditions, le comité publiera un rapport et je sais que les rapports du Sénat sont très utiles pour les politiciens et pour les ministres.

Je suis ravi de contribuer aux travaux du comité. Comme le savent les sénateurs, mes collègues des provinces et moi nous réunissons en février au sujet de l'Accord sur le commerce intérieur et j'aimerais beaucoup disposer d'une copie du rapport du comité avant cette réunion parce qu'il me serait très utile.

[*Français*]

Je vous remercie pour ces beaux mots d'introduction. Je vois plusieurs personnes d'expérience autour de la table soit dans l'arène parlementaire, au Sénat ou ayant l'expérience dans les différents milieux d'affaires. Je suis un nouveau politicien sur la scène fédérale. J'ai beaucoup à apprendre et je vais répondre à vos questions et lire attentivement votre rapport.

Je suis heureux d'être ici pour discuter de l'accord de commerce intérieur et je vous félicite d'étudier cet accord. Puisque cet accord est important pour la prospérité économique du Canada. Comme vous le savez, le commerce intérieur ou le commerce international est la base d'une économie ouverte et de la prospérité. C'est lorsqu'on permet aux entreprises de différents pays d'échanger que l'on crée la richesse.

Je crois à la théorie de M. Ricardo ayant trait aux avantages comparatifs des pays. Monsieur Ricardo, comme vous le savez, est un économiste qui a fait sa preuve avec Adam Smith et d'autres. Et lorsqu'on a des économies ouvertes, on amène la prospérité et chaque entreprise se spécialise dans ce qu'ils savent faire de mieux. On a eu un exemple de cela avec le traité du libre-échange, qui a permis d'avoir accès au marché américain. Vous vous rappellerez certainement de ce traité qui a reçu un appui important de l'ensemble des Canadiens. Il a fait l'objet d'un débat politique, d'une élection presque référendaire et, après plusieurs semaines et mois de débat, lors de l'accord de libre-échange et maintenant après plus que 15 ans, tous les économistes et les intervenants s'accordent pour dire que ce traité amène la prospérité au Canada.

[*English*]

It is my opinion that a well-functioning economic union is critical for Canada, for Canadians and for the prosperity of this country. A well-functioning economic union will attract investment, new technologies, innovation and opportunities. With a well-functioning economic union, Canadians will be able to work, live and prosper anywhere in Canada and businesses will be able to operate across the country without interference. A national approach to eliminating internal trade barriers is important for our future prosperity.

[*Translation*]

In our party's electoral platform, we promised to further develop the economic union and move forward with common standards and common objectives to encourage the provinces to adopt standards that would not impede trade.

In his economic update, my colleague Jim Flaherty was emphatic about a large and strong economic union. One example is the Australian economic union. You have no doubt by now heard comments from experts, because you have been studying this matter for a number of weeks. Australia has a treaty in which the states, in their trade relations, work on a mutual recognition basis.

[*English*]

This is a very important principle. This principle forms the basis of the economic union in Australia. If we can achieve the same kind of principle in Canada, we have our Agreement on Internal Trade. In that agreement, there is a clause asking each province to rely on mutual recognition. In addition, Alberta and British Columbia signed an agreement a couple months ago. It is a very complex, complete and global agreement. It is based on the principle of mutual recognition.

I think it is something we can learn at the federal level, and it is very important to be sure that the relationship between provinces will be as efficient as possible.

[*Translation*]

Mutual recognition is an important principle from the economic standpoint because it allows competition. As Senator Angus said just now, I believe in the free market and in competition between economic entities. Mutual recognition allows a company in Montreal to sell its products in Toronto or Vancouver on the basis of a set of uniform rules, the rules of the province in question, and which are normally recognized by other jurisdictions. This means that a business headquartered in Montreal can sell its products in Vancouver by following only one set of regulations rather than two or three sets of different recommendations. If a business headquartered in Vancouver wants to sell its products across Canada, it need only follow the rules of its head office in Vancouver.

[*Traduction*]

Je suis d'avis qu'une union économique fonctionnant bien est essentielle pour le Canada, pour les Canadiens et pour la prospérité de ce pays. Elle attirera les investissements, les nouvelles technologies, favorisera l'innovation et fera apparaître des possibilités. Grâce à une union économique fonctionnant bien, les Canadiens seront en mesure de travailler, de vivre et de prospérer n'importe où au Canada et les entreprises pourront œuvrer dans tout le pays sans interférence. Il est important, pour notre prospérité à venir, que nous adoptions une approche nationale à l'élimination des obstacles au commerce intérieur.

[*Français*]

Dans le programme électoral de notre parti, nous nous sommes engagés à développer davantage l'union économique et à faire progresser les normes communes et les objectifs communs pour inciter les provinces à adopter les normes qui ne soient pas à l'encontre du commerce.

Également, lors de sa mise à jour économique, mon collègue Jim Flaherty a mis l'emphase sur une union économique importante et forte. J'aimerais citer en exemple de l'union économique de l'Australie. Vous avez certainement eu des commentaires d'experts, puisque cela fait quelques semaines que vous étudiez cette problématique. L'Australie a un traité qui fait en sorte que les États, dans leurs échanges commerciaux, se basent sur la reconnaissance mutuelle.

[*Traduction*]

C'est un principe très important. Il est à la base de l'union économique en Australie. Si nous pouvons adopter le même type de principe au Canada, nous avons notre accord sur le commerce intérieur. Cet accord comporte une disposition demandant à chaque province de s'en remettre à la reconnaissance mutuelle. De plus, l'Alberta et la Colombie-Britannique ont signé une entente il y a quelques mois. Elle est très complexe, complète et globale. Elle repose sur le principe de la reconnaissance mutuelle.

Je crois que c'est là quelque chose que nous pouvons apprendre à un niveau fédéral, et il est très important de nous assurer que les relations entre les provinces seront aussi efficientes que possible.

[*Français*]

La reconnaissance mutuelle est un principe important du point de vue économique puisqu'il permet la compétition. Comme l'a bien dit tout à l'heure le sénateur Angus, je crois au libre marché et à la compétition entre les entités économiques. La reconnaissance mutuelle permet à une entreprise établie à Montréal de vendre ses produits à Toronto ou à Vancouver en suivant un ensemble de règles uniformes, qui sont celles de sa province d'origine et sont normalement reconnues par les autres juridictions. Cela fait en sorte qu'une entreprise, qui a son siège social à Montréal, peut vendre ses produits à Vancouver en respectant une seule série de réglementations et non pas deux ou trois séries de recommandations différentes. Une entreprise ayant un siège social à Vancouver, si elle désire vendre ses produits à travers le Canada, va suivre les règles de son siège social à Vancouver.

This makes competition possible because products made by companies in Vancouver that are sold in Montreal, and Montreal products sold in Montreal within the province follow two different rules. Thus mutual recognition allows, in the various jurisdictions — and here I am using the example of Quebec — for two companies to sell products in Quebec by following two sets of different standards, namely the standards at their own head office. Such a situation places regulators in competition with one another. Competition gives us better standards. Companies put regulators in competition with one another because, if they are completely free, they can choose where to locate their head office and hence choose which set of rules they believe is most appropriate for their economic growth.

This is different from harmonization. If I compare the concept of competition to that of a monopoly — harmonization is a monopoly — only one rule will apply for all businesses, no matter where they operate. This concept is not quite as consistent with the economic theory of the free market. That is why the economic community has opted for mutual recognition as a basic principle for building the European economic community. The first principle of the concept of mutual recognition is that each country can have distinctive rules because the distinctions are minimal, but they can also lead to harmonization when there are very important safety standards. Thus countries will tend to make their rules consistent. Mutual recognition allows for harmonization, but does not require harmonization at any cost.

[*English*]

What is the role of the federal government in this regard? Last September, I had the privilege of attending my first federal-provincial meeting in Halifax with my colleague in charge of the Agreement on Internal Trade. The provinces play the most important role because it is in their jurisdiction. Our role is to push this idea of more cooperation and more freedom among the provinces.

After our meeting in Halifax, the provinces and the federal government issued a press release with an agreement that before April 1, 2009, we will have labour mobility in this country. I am proud of that accomplishment. That means that a nurse in Montreal will be able to work in Toronto or in Vancouver without having the obligation to take other tests or exams.

This initiative will take a long time. That is why it will come into force before April 1, 2009, because each province must have discussions with each other. In addition, in Canada we have more than 400 regulatory bodies in charge of regulation for people, such as nurses and doctors. All of the professions in Canada are

Je dis que cela permet la compétition parce que les produits d'entreprises de Vancouver vendus à Montréal, et les produits de Montréal vendus à Montréal sur le terrain, respectent deux règles différentes. Donc, la reconnaissance mutuelle permet, dans des juridictions données — ici, je donne l'exemple du Québec —, que deux entreprises peuvent vendre des produits au Québec en respectant deux ensembles de normes différentes, c'est-à-dire les normes de leur propre siège sociale. Cette situation fait en sorte que cela met les régulateurs en compétition. Grâce à la compétition nous avons de meilleures normes. Les entreprises mettent les régulateurs en compétition puisque, si elles sont complètement libres, elles peuvent choisir le siège social de leur activité et ainsi choisir l'ensemble de règles mieux appropriées pour leur croissance économique.

C'est différent de l'harmonisation. Si je compare le concept de compétition versus celui du monopole — l'harmonisation est un monopole —, une seule règle va s'appliquer pour toutes les entreprises, peu importe où elles évoluent. C'est un concept qui est moins en ligne avec la théorie économique de libre marché. C'est pour cette raison que la communauté économique a choisi la reconnaissance mutuelle comme principe de base pour bâtir la communauté économique européenne. Dans le concept de reconnaissance mutuelle, le premier principe, chaque pays peut reconnaître des règles qui lui sont distinctes parce que la distinction est minimale, mais aussi, cela peut aller jusqu'à l'harmonisation lorsqu'il y a des normes de sécurité très importantes. Donc, les pays vont uniformiser leurs règles. La reconnaissance mutuelle permet l'harmonisation, mais ne demande pas l'harmonisation à tout prix.

[*Traduction*]

Quel est le rôle du gouvernement fédéral dans ce domaine? En septembre dernier, j'ai eu le privilège d'assister à ma première réunion fédérale-provinciale à Halifax, avec mon collègue responsable de l'Accord sur le commerce intérieur. Les provinces ont joué le rôle le plus important parce que le commerce intérieur relève de leurs compétences. Il nous incombe de promouvoir une plus grande coopération et davantage de liberté entre les provinces.

Après notre réunion de Halifax, les provinces et le gouvernement fédéral ont publié un communiqué de presse indiquant que tous les participants s'étaient entendus pour parvenir, avant le 1er avril 2009, à une entente sur la mobilité de la main-d'œuvre dans ce pays. Je suis fier de cette réalisation. Cela signifie qu'une infirmière montréalaise pourra aller travailler à Toronto ou à Vancouver sans devoir subir d'autres tests ou d'autres examens.

La mise en œuvre de cette initiative prendra beaucoup de temps. C'est pourquoi il faut qu'elle débute avant le 1er avril 2009 afin que chaque province puisse avoir des discussions avec toutes les autres. De plus, nous comptons au Canada au-delà de 400 organismes de réglementation des activités

regulated. That is the reason this will take time. However, we have a plan in place with the provinces to achieve this goal, and it is the greatest news we came away with from this meeting in Halifax.

[*Translation*]

The Agreement on Internal Trade goes back to 1995, as you know. Can improvements be made to the agreement? I believe so. The provinces are also aware that improvements need to be made to the agreement. We have no effective mechanism for dispute settlement. The mechanism in the Agreement on Internal Trade does not mention an administrative financial penalty and it is difficult to enforce decisions.

The agreement between Alberta and British Columbia on dispute settlement is one that appears to be stronger, with more teeth, and a better way of ensuring that decisions can be enforced and followed. The provinces have promised over the coming months to examine and consider this agreement as a way of possibly improving the Agreement on Internal Trade.

[*English*]

In addition, as you know, we achieved a big step in Canada. As I have stated, the agreement between B.C. and Alberta is a big agreement. The most important aspect in that agreement is that it allows other provinces to jump into it if they choose to do so. For example, in Halifax, they told us they wanted to study the possibility of jumping into the agreement. That is a good thing.

We have another agreement in Canada and that is between Ontario and Quebec concerning labour mobility. I think that is a significant agreement.

As the federal Minister of Industry, I am very pleased to see my colleagues from the provinces reach an agreement to ensure that people will be able to work all across the country without any barriers.

What is the contribution of the federal government? As I said, I called my provincial colleagues before the meeting last September to be sure they were in line with our goal. They are in line with the goal to have a more prosperous and free country for trade. That is why we had the meeting last September. We decided to do a follow-up. Usually, you have that kind of meeting once a year or every 18 months. We decided to have a follow-up meeting as soon as possible. The next meeting will be at the beginning of February.

That is good news. Each province will present its action plan in more detail, outlining what we want to achieve before 2009. It will also address our next challenges, such as the dispute settlement

professionnelles, comme c'est le cas pour les infirmières et les médecins. Toutes les professions sont réglementées au Canada. C'est pourquoi cela prendra du temps. Nous avons toutefois adopté un plan avec les provinces pour atteindre cet objectif et ce fut là l'annonce la plus importante à la suite de cette réunion de Halifax.

[*Français*]

L'accord de commerce intérieur date de 1995, vous le savez. Est-ce qu'il y a des améliorations à apporter à l'accord? Je crois que oui. Les provinces également sont conscientes que des améliorations doivent être apportées à l'accord. Nous n'avons pas de mécanisme de règlement des différends efficace. Celui que nous avons dans l'accord de commerce intérieur n'a pas de pénalité financière administrative et c'est difficile de faire respecter des décisions.

L'accord entre l'Alberta et la Colombie-Britannique en ce qui concerne le règlement des différends, est un accord qui semble avoir plus de force, plus de dents, un moyen accru pour faire en sorte que les décisions puissent être appliquées et suivies. Dans les prochains mois, les provinces se sont engagées à regarder et à apprendre de cet accord, pour améliorer, si possible, l'entente de commerce intérieur.

[*Traduction*]

De plus, comme vous le savez, nous avons franchi une étape importante au Canada. Comme je l'ai déclaré, l'entente entre la Colombie-Britannique et l'Alberta est importante. Ce qui est le plus important dans cette entente est qu'elle prévoit que les autres provinces peuvent y adhérer si elles le souhaitent. C'est ainsi que, à Halifax, des représentants des provinces nous ont dit vouloir étudier la possibilité d'y adhérer. C'est une bonne chose.

Une autre entente a été conclue au Canada, entre l'Ontario et le Québec, au sujet de la mobilité de la main-d'œuvre. Je crois que c'est une entente importante.

Comme ministre fédéral de l'Industrie, je suis très satisfait de voir mes collègues des provinces parvenir à des ententes pour s'assurer que les habitants de leurs provinces pourront travailler partout au pays sans entraves.

Quel est l'apport du gouvernement fédéral en la matière? Comme je l'ai dit, j'ai téléphoné à mes collègues des provinces avant la réunion de septembre dernier pour m'assurer qu'ils visaient le même objectif que nous. C'est bien le cas puisqu'ils veulent avoir un pays plus prospère et facilitant davantage les échanges commerciaux. C'est pourquoi nous avons tenu la réunion de septembre dernier. Nous avons décidé d'en faire le suivi. Nous tenons habituellement ce genre de réunion une fois par année ou tous les 18 mois. Nous avons décidé d'organiser une réunion de suivi dès que possible. La prochaine aura lieu au début février.

Voilà les bonnes nouvelles. Chaque province présentera son plan d'action de façon plus détaillée, en indiquant les résultats qu'elle veut atteindre d'ici 2009. Ce plan traitera aussi des

mechanism, an update on labour mobility and perhaps an update on the energy sector on which the provinces do not fully agree.

I will end my opening remarks here. I want to add that I have a good team with me at Industry Canada. Ms. Swan is with me, along with my Deputy Minister, Richard Dicerni. We are working on the same goal, to ensure we will have free trade across this country as soon as possible.

I am pleased to answer your questions, or perhaps Ms. Swan will be able to answer some of them in more detail. I look forward to reading your report. If it is possible to have that report before February, I will put that on the table at that time.

The Chairman: Minister, thank you very much. Regretfully, I do not think we will be able to have our report to you before February. One of our plans, which we are about to work out after this meeting, is to travel to at least a portion of the country to hear witnesses in the regions. However, we are working on the same goal, and we will be following the actions taken by the council and the federation and, obviously, the work of your department.

We are here to be catalysts to move toward a common goal of developing a national economy. We do not think we have a national economy — we have a fragmented economy.

Senator Angus: We started this study; we set it up as a round table, to be a brief, snapshot look at this issue of interprovincial trade barriers. We wanted to look at it from the perspective of greater productivity, which is a Canadian problem. We are lagging behind our American neighbours especially and our other trading partners in productivity and competitive situations.

We learned a lot from our first few witnesses. I urge Ms. Swan, if she has not already, to check the transcripts of our hearings in terms of the minister's meetings in February. Many witnesses told us that the situation is very bad and much deeper than we realized.

The federal government has pretty much exclusive jurisdiction in this area of interprovincial trade. It has been acknowledged as a problem over the years — for literally 100 years — and very little has been done about it.

Whether it is professionals like the chartered accountants, or the certified general accountants, or the trucking association, or the breweries association or many different manufacturing groups in this country, they come to with us with horror stories that boggle the mind.

If, as you suggest in your remarks, there is some momentum toward improving the situation, we are delighted. Obviously, we have seen the agreement between British Columbia and Alberta.

prochains défis que nous aurons à affronter, comme les mécanismes de résolution des différends, une mise à jour de l'entente sur la mobilité de la main-d'œuvre et peut-être une autre concernant le secteur de l'énergie sur lequel les provinces ne s'entendent pas parfaitement.

C'était là mes remarques préliminaires. Je souhaite ajouter que je suis entouré, à Industrie Canada, d'une bonne équipe. Mme Swan m'accompagne, ainsi que mon sous-ministre, M. Richard Dicerni. Nous travaillons tous au même objectif pour nous assurer que nous aurons réellement un régime de libre-échange intérieur partout au pays, dès que possible.

Je vais me faire un plaisir de répondre à vos questions, et peut-être que Mme Swan sera en mesure de répondre à certaines d'entre elles de façon plus détaillée. Je vais attendre avec intérêt de lire votre rapport. S'il est possible de l'obtenir avant février, je le remettrai à mes collègues des provinces à ce moment-là.

Le président : Monsieur le ministre, merci beaucoup. Je ne crois malheureusement pas que nous puissions vous remettre notre rapport avant février. Nous avons prévu, et nous devons en préciser les modalités après cette réunion, de nous rendre dans certaines régions du pays pour y entendre des témoins. Toutefois, nous travaillons au même objectif et nous allons suivre les mesures adoptées par le Conseil de la fédération et, bien évidemment, les travaux de votre ministère.

Notre rôle est ici de servir de catalyseur pour aller de l'avant vers un objectif commun, soit le développement de notre économie nationale. Nous ne pensons pas pouvoir dire que notre économie est nationale; elle est trop fragmentée.

Le sénateur Angus : Nous avons débuté cette étude sous forme de table ronde. En bref, notre objectif est d'obtenir un aperçu des obstacles au commerce interprovincial. Nous voulons les étudier dans la perspective d'une amélioration de notre productivité puisque le Canada est confronté à ce problème. Nous avons pris du retard par rapport à nos voisins américains en particulier, et par rapport à nos autres partenaires commerciaux, en matière de productivité et de capacités concurrentielles.

Nous avons beaucoup appris de nos premiers témoins. J'invite Mme Swan, si elle ne les a pas déjà, à consulter les transcriptions de nos auditions traitant de la réunion des ministres qui doit avoir lieu en février. De nombreux témoins nous ont dit que la situation est fort mauvaise et beaucoup plus grave que nous ne le croyions.

Le gouvernement fédéral a pratiquement tous les pouvoirs dans le domaine du commerce interprovincial. C'est un problème reconnu depuis des années, depuis presque 100 ans, et très peu a été fait pour le régler.

Qu'il s'agisse de professionnels comme les comptables agréés, ou les comptables généraux licenciés, ou encore d'une association du camionnage, ou de l'Association des brasseries, ou d'un grand nombre d'autres groupes du secteur manufacturier de ce pays, tous viennent nous raconter des histoires d'horreur à dormir debout.

Si, comme vous l'avez laissé entendre dans vos remarques préliminaires, il y a réellement une certaine volonté d'améliorer la situation, nous en sommes ravis. Il est bien évident que nous

We believe Ontario, to some extent, has bought in to that type of agreement, although we are not sure. I see Ms. Swan shaking her head, so I may have it wrong. However, one of the witnesses, perhaps from the labour mobility side suggested to us there was some element of it that they liked.

avons pris connaissance de l'entente conclue entre la Colombie-Britannique et l'Alberta. Nous croyons que l'Ontario, dans une certaine mesure, a adhéré à ce type d'entente, mais nous n'en sommes pas sûrs. Je vois que Mme Swan secoue la tête et il est donc possible que j'aie tort. Toutefois, l'un de nos témoins, s'intéressant peut-être au volet de la mobilité de la main-d'œuvre, semblait d'avis que le gouvernement de cette province était favorable à certains éléments.

We need to have hearings across the country in order to delve more deeply into the issue and make sure there is indeed momentum to fix it. That is where you folks have to come in and work with us.

Il faut que nous tenions des audiences à travers le pays afin d'étudier plus en profondeur cette question et de nous assurer qu'il y a réellement une volonté de régler ce problème. C'est là que vous devez intervenir en collaborant avec nous.

I would like to start my questioning by asking you why, in your opinion, has so little been done over the years? We made a big thing in the 1980s about international free trade. The 1988 election was fought on free trade with the U.S, which resulted in the North American Free Trade Agreement. It split up families; it was a big issue. Many witnesses told us we should have started with the internal trade issues before going across borders.

Je vais commencer mes questions en vous demandant pourquoi, à votre avis, si peu de choses ont été faites dans ce domaine au cours des années? Nous avons fait un pas de géant dans les années 80 en matière de libre-échange international. L'élection de 1988 a porté sur le libre-échange avec les États-Unis, qui a abouti à l'Accord nord-américain de libre-échange. Les familles étaient divisées; c'était un sujet important. De nombreux témoins nous ont dit que nous aurions dû commencer par les questions de commerce intérieur avant de nous attaquer au commerce transfrontalier.

We know that even to this B.C.-Alberta agreement, there are many exceptions. The chairman and I heard witnesses tell us there are some 60 exceptions. All is not as it seems, perhaps.

Nous savons que même l'entente conclue entre la Colombie-Britannique et l'Alberta prévoit de nombreuses exceptions. Le président comme moi avons entendu des témoins nous parler de quelque 60 exceptions. Il se peut que tout ne soit pas aussi clair qu'il y paraît.

Why do you think we have this problem? Why have not we made progress? Do you have optimism you can fix it?

À votre avis, pourquoi sommes-nous confrontés à ce problème? Pourquoi n'avons-nous pas fait de progrès? Êtes-vous optimiste quant à sa résolution?

Mr. Bernier: First, if you need to solve a problem, the first ingredient must be leadership. That is very important.

M. Bernier : Tout d'abord, si vous voulez résoudre un problème, il faut avant tout du leadership. C'est très important.

It is why I called everyone together. The premiers in each province have leadership on that issue so it is at a high level. As you know, that is one of the priorities of the Conseil de la federation, which is a bit like you and me and all Canadians; it is tired of discussion without achievement.

C'est ce que je veux dire quand je parle de regrouper tout le monde. Les premiers ministres de toutes les provinces exercent un leadership dans ce domaine. Celui-ci se manifeste donc à haut niveau. Comme vous le savez, c'est là une des priorités du Conseil de la fédération qui, un peu comme vous et moi et comme tous les Canadiens, est fatigué des discussions qui n'aboutissent à rien.

It was very important for me, as the Minister of Industry in charge of international trade in Halifax, to know that premiers want us to succeed. Our committee reports directly under the Conseil de la federation. Therefore, there is leadership at a high level.

Il est très important pour moi, dans mon rôle de ministre de l'Industrie responsable du commerce international à Halifax, de savoir que les premiers ministres des provinces veulent réussir. Notre comité relève directement du Conseil de la fédération. Le leadership s'exerce donc à haut niveau.

Perhaps in the past, you did not have the Conseil de la fédération and you did not have that kind of leadership. Now we have leadership at the federal level and at all levels.

Il se peut que par le passé, nous n'ayons rien eu d'équivalent au Conseil de la fédération et que ce genre de leadership n'ait pas été présent. Il y a maintenant du leadership au niveau fédéral et à tous les niveaux.

We have an important role to play, and to emphasize to provinces the need for free trade across the provinces. In our last budget in 2006, we made a commitment — and also at the last economic update.

Nous avons un rôle important à jouer et nous devons insister auprès des provinces sur la nécessité du libre-échange entre elles. Nous avons pris un engagement dans le dernier budget de 2006, ainsi que dans la dernière mise à jour de la situation économique.

My colleague Jim Flaherty will be in Vancouver tonight and tomorrow all day. On the agenda is fiscal imbalance and economic union. That is a priority for our government and also for the provinces. That is why I am optimistic that we will be able to have concrete and real action in this file. That is why we will have another meeting in February, with an action plan and dates to ensure that we deliver.

I am optimistic. We know that has a cost for enterprise, for companies, for organizations that want to deal in each province. The cost is huge. We want them to be competitive.

As you said, the productivity of a company is important. A company has to be productive if it wants to succeed and to be active on the international scene.

The productivity and the trade barriers are not working together. We want to improve the productivity by lowering taxes. We want to ensure that trade can take place in this country without any barriers. I am optimistic because we have leadership on both sides.

Senator Angus: As you know, one of our overriding mandates is the well-being and the health of the financial services industry and the markets in Canada. We have heard about the anomalous situation where there is a securities commission in every province. There have been studies by wise men and further studies by equally wise persons; it has been a cottage industry.

The chairman and I have decided — and you need to listen to this minister, because you have talked about leadership — if the government does not take the lead in the area to bring in its own legislation to have one national securities commission, we will seek your support as we bring our own bill forward in this regard.

Every single witness on all sides of finance, our trading partners and the governments find it a total drain of resources, an anomalous situation that drives investment south and into Europe. It really is hurting Canada. We need your leadership in that regard.

The chairman and I have reached a level of frustration with the problem that we are going to take our own action unless you join hands with us as we go forward.

The Chairman: Senator Angus sums up the frustration of each member of this committee. I was here in 1965 and started a study on the national securities commission and here we are over four decades later no closer to the point. Senator Angus and I are investigating and we hope to present our findings by the end of next month, which might help you in your deliberations; a federal national securities commission using the federal power. We think it is important and might act as a goad to the provinces to get on

Mon collègue, Jim Flaherty, sera à Vancouver ce soir et toute la journée demain. Le déséquilibre fiscal et l'union économique sont à son programme. C'est une priorité de notre gouvernement et des provinces. C'est pourquoi je compte que nous serons en mesure de prendre des mesures concrètes et réelles dans ce dossier. C'est aussi pourquoi nous aurons une autre réunion en février, avec un plan d'action et des dates pour nous assurer que nous allons tenir nos engagements.

Je suis optimiste. Nous savons que ces obstacles ont un coût pour les entreprises, pour les sociétés, pour les organisations qui veulent travailler dans toutes les provinces. Le coût est énorme. Nous voulons qu'elles soient concurrentielles.

Comme vous l'avez dit, la productivité d'une entreprise est importante. Il faut qu'elle soit productive si elle veut réussir et être active sur la scène internationale.

La productivité et les entraves aux échanges commerciaux ne font pas bon ménage. Nous voulons améliorer la productivité en allégeant la fiscalité. Nous voulons nous assurer qu'il soit possible de commercer dans ce pays sans aucune entrave. Je suis optimiste parce que le leadership s'exerce des deux côtés.

Le sénateur Angus : Comme vous le savez, l'un des volets essentiels de notre mandat est le bien-être et la santé du secteur des services financiers et des marchés au Canada. On nous a décrit la situation anormale imputable à la présence d'une commission des valeurs mobilières dans chacune des provinces. Des études ont été réalisées par des gens intelligents et d'autres études par des gens tout aussi intelligents. On a travaillé jusqu'à maintenant de façon artisanale.

Le président et moi avons décidé, et comme vous avez parlé de leadership, je vous invite à bien nous écouter, monsieur le ministre, que si le gouvernement ne prend pas la direction des opérations pour présenter sa propre législation afin de mettre en place une commission nationale des valeurs mobilières, nous vous demanderons votre appui quand nous présenterons nous-mêmes notre propre projet de loi en la matière.

Tous les témoins de tous les volets du secteur financier, nos partenaires commerciaux et les gouvernements estiment que c'est un gaspillage total de ressources, une situation anormale qui pousse les investissements vers le Sud et en Europe. Cela nuit vraiment au Canada. Nous avons besoin de votre leadership dans ce domaine.

Le président et moi sommes parvenus à un niveau de frustration face à ce problème qui fait que nous avons décidé d'agir par nous-mêmes si vous ne vous joignez pas à nous pour aller de l'avant.

Le président : Le sénateur Angus résume fort bien les frustrations de tous les membres de ce comité. J'étais ici en 1965 quand nous avons commencé à étudier la mise sur pied d'une commission nationale des valeurs mobilières et nous sommes encore là, quatre décennies plus tard, sans avoir progressé. Le sénateur Angus et moi étudions cette question et nous espérons présenter nos résultats d'ici la fin du mois prochain, ce qui pourrait vous aider dans vos délibérations. Il s'agit

with it and to see if they can come to a common principle and policy. If they do not, however, we will try to exercise the federal power and give you a lever to take to your meeting in February.

[*Translation*]

Senator Goldstein: Thank you minister and Madam Swan, for having come to speak to us about a subject that is very important for you and for us. My first question was going to be about a national securities commission, but since my colleagues have already asked it, I will refrain. However, I must note one aspect of the question that will be repeated in my other two questions, which is the matter of provincial jurisdiction and the jealous manner in which each province protects its territory and its freedom of action. Although my colleagues told you that they intended to introduce a private member's bill, I wonder nevertheless whether you might have something to say to us about the matter in order to provide us with guidance.

Second, I would like to ask whether the labour mobility agreement that the provinces have just signed meets the requirements of my province, Quebec, with respect to language and knowledge of the French language on the part of those who come from other provinces. If so, how could these requirements impede the freedom of labour mobility?

Third, I am wondering whether your department will have an opportunity to look at how the European Union has addressed the problems — which are not the same, but rather similar — of cross-border trade and service delivery, which closely resemble our interprovincial trade problems.

Last, there is the issue of federal jurisdiction over interprovincial trade. If I have understood correctly, and it has been a long time since I studied anything constitutional, power as expressed in the Constitution Act is not as clearly stated as we would like. Needless to say, no one wants to attempt to amend the Constitution Act. But is there a way of testing the scope of this power through reference to the Supreme Court in order to help us impose, if required, freedom to deliver services and to trade in goods across Canada, which is something we really need?

Mr. Bernier: Thank you. I will begin with the first question, which is perhaps the one I am most familiar with: the fact that we do not in Canada have a National Securities Commission or a single securities commission. Before going into politics, I worked

d'instaurer une commission nationale des valeurs mobilières, au niveau fédéral, en faisant appel au pouvoir du gouvernement fédéral en la matière. Nous croyons que c'est important et que cela pourrait servir d'objectif aux provinces pour adhérer au projet et voir si elles peuvent parvenir à s'entendre sur des principes communs et sur une politique commune. Cependant, si elles n'y parviennent pas, nous tenterons d'exercer les pouvoirs fédéraux en la matière et cela vous donnera un levier pour exercer des pressions à votre réunion de février.

[*Français*]

Le sénateur Goldstein : Merci monsieur le ministre et madame Swan d'être venus pour nous entretenir d'un sujet très important pour vous et pour nous. Ma première question aurait été la question d'une commission nationale des valeurs mobilières, mais puisqu'elle a déjà été posée par mes collègues, je vais m'abstenir. Néanmoins je me dois de signaler un aspect de la question qui va se répéter dans mes deux autres questions, à savoir la question de la juridiction provinciale et la jalousie avec laquelle chaque province insiste sur son domaine et sa liberté d'action dans le domaine. Bien que mes collègues vous aient indiqué leur intention de présenter un projet de loi privé, je me demande si vous auriez quand même quelque chose à nous dire sur la question afin de nous guider.

Dans un deuxième temps, je voudrais poser la question de savoir si l'accord sur la mobilité de la main-d'œuvre, que les provinces viennent de conclure, respecte les exigences de ma province, le Québec, pour ce qui est de la langue et de la connaissance de la langue française par ceux qui viennent des autres provinces. Si c'est le cas, dans quelle mesure ces exigences pourraient-elles nuire à la liberté de la mobilité de la main-d'œuvre?

Dans un troisième temps, je me demande si votre ministère aurait une occasion de regarder la façon dont l'Union européenne s'est attaquée aux problèmes — qui ne sont pas les mêmes, mais qui sont pas mal semblables — du commerce et de la prestation de services transfrontaliers, qui ressemblent beaucoup à nos problèmes de commerce interprovincial.

Finalement, il y a la question de la juridiction ou fédéral dans le domaine du commerce interprovincial. Si je comprends bien, et cela fait assez longtemps que je n'ai pas fait d'étude au niveau constitutionnel, le pouvoir tel qu'exprimé dans la Loi constitutionnelle n'est pas aussi clairement exprimé que nous le voudrions. Évidemment, aller chercher un amendement à la Loi constitutionnelle est un chemin que personne ne veut emprunter. Mais y a-t-il moyen de tester l'étendue de ce pouvoir par référence à la Cour suprême, afin de nous aider à imposer, le cas échéant, une liberté de prestation de service et de commerce des biens à travers le Canada, ce dont nous avons vraiment besoin?

M. Bernier : Merci bien. Je vais commencer par la première question, peut-être même celle que je connais le mieux : le fait qu'au Canada, on n'a pas de Commission canadienne de valeurs mobilières ou une commission unique de valeurs mobilières. J'ai

in securities, banking and insurance. As a stakeholder, I was able to observe the cost involved for companies because we did not have a single regulator in Canada.

Nevertheless, the provinces have made some progress in recent years. And I mean "some" progress. They have put on a table a passport system to enhance fluidity and improve standards to allow for common standards that companies would need to comply with. This model passport is only in the early stages, and I believe, as my colleague Jim Flaherty, the Minister of Finance, said in his economic statement and his budget, that we need to go further still if we are to have a single regulator in Canada.

We are the only OECD country and the only developed country not to have a single regulator and I have confidence that Jim Flaherty will be able to manage this file and the discussions that will ensue. I intend to monitor very closely the discussions that Mr. Flaherty is going to have with his other colleagues on this issue beginning tomorrow. But in principle, it is the reason why our government, and why we, are promoting the idea.

What form could the single regulator take? Would it be a regulator that has the cooperation of the provinces, a strictly federal regulator, or a regulator jointly established with the provinces, to whom they would delegate powers? We have not got that far in the discussions. The starting point for discussion is the idea of launching this single regulatory body. I believe that it would be very good for all Canadians.

As for the issue of the French language in the labour mobility agreements, that is a good question. I do not have the answer today. I will return to you concerning this question through my officials. We will study it and return to the committee with a written response.

As for the federal government's jurisdiction over interprovincial trade — I am not a constitutionalist by training, but a lawyer — I believe that the federal government has certain powers under the Constitution with respect to interprovincial trade.

Can its point of view on this issue be imposed on the other provinces? I believe that constitutionalists are divided on this issue, as you said earlier, and the idea of putting the matter of the federal government's jurisdiction to the Supreme Court has been making headway. I will speak to the Minister of Justice about it. I do not know what his final decision will be, but we want to move forward more quickly in terms of cooperation with the provinces, and that is what we are doing at every level.

Several departments are involved, including the Department of Finance and the Department of Human Resources Development. Several departments are working together with the provinces to ensure that there will be Canada-wide standards. The federal government is in favour of a federalism that is open and consistent with the Constitution.

œuvré, avant d'être en politique, dans le secteur des valeurs mobilières, le secteur bancaire et de l'assurance. J'ai eu, en tant qu'intervenant, à m'apercevoir du coût que cela implique pour les entreprises lorsque nous n'avons pas un régulateur unique au Canada.

Cela dit, depuis quelques années, les provinces ont fait un certain progrès. Et je dis bien un certain progrès. Ils ont mis sur la table un système de passeport pour faire en sorte d'améliorer la fluidité et d'améliorer les normes pour avoir des normes communes auxquelles les entreprises devraient se soumettre. Ce modèle de passeport n'en est qu'à son début et je crois, comme le dit mon collègue le ministre des Finances, Jim Flaherty, dans son énoncé économique et son budget, qu'il faut pousser encore plus loin et aller de l'avant pour avoir un régulateur unique au Canada.

Nous sommes l'un des seuls pays de l'OCDE et des pays développés qui n'a pas de régulateurs uniques et j'ai confiance en Jim Flaherty pour gérer ce dossier et les discussions qui vont suivre. Je vais suivre bien attentivement les discussions que M. Flaherty aura avec ses autres collègues dès demain sur cette question. Mais en principe c'est la raison que notre gouvernement, c'est pour cela que nous poussons cette idée.

Quelle forme pourrait prendre le régulateur unique? Serait-ce un régulateur avec la coopération des provinces, un régulateur uniquement fédéral ou un régulateur formé avec les provinces, lesquelles délègueraient des pouvoirs? Nous ne sommes pas rendus là dans les discussions. Les discussions débutent avec l'idée de lancer cet organisme unique de réglementation. Je crois que ce serait très bon pour l'ensemble des Canadiens.

Pour ce qui est de la question de la langue française dans les ententes sur la mobilité de la main-d'œuvre, c'est une bonne question. Je n'ai pas la réponse aujourd'hui. Je vais vous revenir sur cette question par l'entremise de mes fonctionnaires. Nous allons l'étudier et revenir devant le comité avec une réponse écrite.

Pour ce qui est de la juridiction du gouvernement fédéral sur le plan du commerce interprovincial, — je ne suis pas un constitutionnaliste, je suis un avocat de formation — je crois que le gouvernement fédéral a certains pouvoirs prévus dans la Constitution en ce qui concerne le commerce interprovincial.

Est-ce qu'on peut imposer son point de vue à ce sujet aux autres provinces? Je crois que les constitutionnalistes sont partagés, comme vous l'avez dit tout à l'heure, et l'idée de demander à la Cour suprême quelle serait la juridiction du gouvernement fédéral fait son chemin. Je m'engage à en parler au ministre de la Justice. Je ne sais pas quelle sera sa décision finale, mais nous voulons aller plus rapidement dans la coopération avec les provinces, et c'est ce que nous faisons à tous les niveaux.

Plusieurs ministères sont impliqués, dont le ministère des Finances et le ministère du Développement des ressources humaines. Plusieurs départements collaborent avec les provinces afin de s'assurer qu'il y ait des normes pancanadiennes. Le gouvernement fédéral prône un fédéralisme d'ouverture et respectueux de la Constitution.

I do not see the need to impose anything on the provinces, because of the current leadership and the desire expressed by the provinces to settle this problem. By this I am referring to the provincial ministers and premiers. When people of good faith sit down at the table with a common goal, that of solving a problem, they usually succeed. That is why I am very pleased about the outcome of our meeting in Halifax.

Senator Goldstein: What can we learn from the European Union about free trade between different countries?

Mr. Bernier: The answer is a clear and affirmative yes. The European Union is built on the mutual recognition and the agreement between British Columbia and Alberta is also based on mutual recognition, and mutual recognition is also mentioned in our current Agreement on Internal Trade.

I believe that we need to learn from these precedents to improve the agreement currently in force in Canada.

[*English*]

Senator Tkachuk: Do Ontario and Quebec have a jump-in clause?

Mr. Bernier: I do not know the answer to that question. I would ask Ms. Swan to respond.

Carole Swan, Senior Associate Deputy Minister, Industry Canada: Are you asking about Quebec and Ontario's labour agreements?

Senator Tkachuk: Yes.

Ms. Swan: The department has been looking at that to determine whether it is possible. I am informed that they do not have a jump-in clause. As a model, as momentum, it is quite useful.

Senator Tkachuk: Alberta and British Columbia have an agreement with a jump-in clause and Ontario and Quebec have a labour mobility agreement. I like the fact that they are addressing the issue of trade and that there is a jump-in clause in the agreement. However, I am not happy that separate agreements are taking place among some powerful groups. Ontario and Quebec hold most of the consumer market in Canada and Alberta and B.C, both wealthy provinces, have signed an agreement. Their respective wealth might be the result of their free trade ideas. Nonetheless, this balkanization bothers me and I am concerned that Ontario and Quebec might use their agreements to keep other provinces out of their markets, thereby doing it for selfish motives rather than for national motives. Does that concern you, minister, and your department?

Je ne vois pas la nécessité d'imposer quelque chose aux provinces, puisqu'il existe actuellement un leadership et un désir exprimé par les provinces de régler ce problème. Je parle ici des ministres et des premiers ministres des provinces. Lorsque des gens de bonne foi s'assoient à une table et ont le même but, celui de régler un problème, habituellement ils y arrivent. C'est pourquoi je suis très heureux de la conclusion de notre rencontre à Halifax.

Le sénateur Goldstein : Avons-nous des leçons à apprendre de l'Union européenne quant à la liberté de commerce entre les différents pays?

M. Bernier : La réponse elle claire et affirmative, c'est oui. L'Union européenne s'est bâtie sur la reconnaissance mutuelle et l'accord entre la Colombie-Britannique et l'Alberta se fonde également sur la reconnaissance mutuelle, et dans l'accord intérieur de commerce que nous avons actuellement, on parle aussi de reconnaissance mutuelle.

Je crois qu'il faut apprendre de ces précédents pour améliorer l'accord actuellement en vigueur au Canada.

[*Traduction*]

Le sénateur Tkachuk : L'accord conclu entre l'Ontario et le Québec comporte-t-il une disposition permettant à d'autres provinces d'y adhérer?

M. Bernier : Je n'ai pas la réponse à cette question. Je vais demander à Mme Swan de répondre.

Carole Swan, sous-ministre déléguée principale, Industrie Canada : Vous posez la question au sujet de l'entente sur la main-d'œuvre entre l'Ontario et le Québec?

Le sénateur Tkachuk : Oui.

Mme Swan : Le ministère a étudié cette question pour déterminer si c'est possible. On me dit qu'ils n'ont pas adopté une telle disposition. Comme modèle, pour donner un élan, c'est assez utile.

Le sénateur Tkachuk : L'Alberta et la Colombie-Britannique ont conclu une entente avec une disposition permettant d'y adhérer et l'Ontario et le Québec ont conclu une entente sur la mobilité de la main-d'œuvre. J'aime le fait qu'ils s'attaquent aux questions de commerce et que l'entente comporte une disposition permettant à d'autres provinces d'y adhérer. Toutefois, je ne suis pas satisfait de voir des ententes distinctes intervenir entre certains groupes puissants. L'Ontario et le Québec se partagent l'essentiel du marché des consommateurs au Canada et l'Alberta et la Colombie-Britannique, deux provinces riches, ont signé une entente. Leurs richesses respectives pourraient découler de l'idée qu'elles se font du libre-échange. Toutefois, cette balkanisation ne me plaît pas et je crains que l'Ontario et le Québec n'utilisent leur entente pour éloigner les autres provinces de leurs marchés, qu'elles l'aient conclue pour des motifs égoïstes plutôt que dans une perspective nationale. Est-ce un aspect qui vous préoccupe, monsieur le ministre, vous et votre ministère?

Ms. Swan: It is my understanding that the Ontario-Quebec agreement relates only to the flow of construction workers.

Senator Tkachuk: I understand that. I am concerned that one such agreement will lead to more. Other things concern me with the Ontario and Quebec agreement, such as an excuse to keep a market to themselves. Ontario and Quebec have marketing boards, for example. That gives me another concern, as a citizen of Saskatchewan.

Ms. Swan: Yes, the Alberta-British Columbia bilateral agreement has a jump-in clause. The purpose of the Agreement on Internal Trade was on a consensus basis to ensure that everyone moved ahead at the same speed. With the Alberta-British Columbia agreement, we are seeing the opportunity to provide a little momentum. Other provinces can work in the same collaborative way if they wish to do so in terms of agreements.

The Deputy Chairman of the Committee mentioned Ontario and we have indications that other provinces are quite interested and looking at this agreement in detail. Our hope is that it will be possible to move this ahead within the larger framework of the Agreement on Internal Trade, rather than balkanization and separate arrangements, we would see this as providing momentum to move forward under the auspices of the Agreement on Internal Trade.

Senator Tkachuk: This shows that some provinces are interested in reaching agreements on trade matters. When Alberta and British Columbia were negotiating their agreement, they invited Saskatchewan but Saskatchewan declined. As we get closer to a provincial election, the Saskatchewan government is moving closer to opting in, possibly. Nonetheless, the government declined. I believe that the offer was extended to Manitoba with the same result, although I am not sure about that.

Are some provinces less reluctant to join the game, for example the concept of a national security commission?

Mr. Bernier: I can assure you that it is on the table in Halifax. Each province wants to improve the Agreement on Internal Trade, and we are working on that. Some provinces want to jump in, such as the agreement between British Columbia and Alberta. We all have the same goals to improve the flow of goods and services across Canada and so that provinces can sell their products anywhere in Canada without trade barriers. I understand the intent but if your question is directed to specific provinces, I will not answer for them. The sense I have around this table is that we all want to move ahead with improving the Agreement on Internal Trade to ensure that all Canadians will benefit from a free trade system.

Mme Swan : Je crois savoir que l'entente conclue entre l'Ontario et le Québec ne concerne que les flux de travailleurs de la construction.

Le sénateur Tkachuk : Je le sais. Ce que je crains est qu'un tel accord conduise à en conclure d'autres. Ce qui me préoccupe avec l'entente entre l'Ontario et le Québec est qu'elle constitue une excuse leur permettant de garder leur marché pour eux seuls. C'est ainsi que l'Ontario et le Québec ont des offices de commercialisation. Comme citoyen de la Saskatchewan, c'est là un autre sujet de préoccupation pour moi.

Mme Swan : Oui, l'entente bilatérale entre l'Alberta et la Colombie-Britannique comporte une clause d'adhésion. L'objet de l'Accord sur le commerce intérieur était de s'assurer, par consensus, que tous aillent de l'avant à la même vitesse. L'accord conclu entre l'Alberta et la Colombie-Britannique peut servir à donner un peu d'élan. D'autres provinces peuvent, si elles le veulent, collaborer de la même façon pour parvenir à des ententes.

Le vice-président du comité a fait état de l'Ontario et nous disposons d'indications montrant que d'autres provinces sont passablement intéressées et étudient cette entente en détail. Nous espérons qu'il sera possible d'aller de l'avant dans le cadre plus vaste de l'Accord sur le commerce intérieur au lieu d'assister à une forme de balkanisation en concluant des ententes distinctes. Nous aimerions qu'il s'agisse là d'un élan pour aller de l'avant sous les auspices de l'Accord sur le commerce intérieur.

Le sénateur Tkachuk : Cela montre que certaines provinces sont désireuses de conclure des ententes sur les questions commerciales. Lorsque l'Alberta et la Colombie-Britannique négociaient leur accord, elles ont invité la Saskatchewan à se joindre à eux, mais cette province a décliné l'offre. Alors que nous approchons d'une élection provinciale, le gouvernement de la Saskatchewan est davantage tenté par l'adhésion à une telle entente, éventuellement. Il a cependant décliné l'offre qui lui était faite. Je crois que l'offre a aussi été faite au Manitoba, avec le même résultat, mais je n'en suis pas sûr dans ce cas-ci.

Certaines provinces sont-elles moins réticentes à s'engager sur cette voie, en faisant leur par exemple le concept d'une commission nationale des valeurs mobilières?

M. Bernier : Je peux vous assurer que c'est à l'ordre du jour à Halifax. Chaque province veut améliorer l'entente sur le commerce intérieur et nous y travaillons. Certaines veulent suivre cette voie, celle de l'accord entre la Colombie-Britannique et l'Alberta. Nous avons tous le même objectif, qui consiste à améliorer la circulation des biens et des services à travers le Canada afin de permettre aux provinces de vendre leurs produits n'importe où au pays, sans obstacle au commerce. Je comprends bien votre intention mais, si votre question est adressée à des provinces précises, je ne vais pas répondre à leur place. Le sentiment que j'ai autour de cette table est que nous voulons tous aller de l'avant en améliorant l'Accord sur le commerce intérieur pour garantir à tous les Canadiens qu'ils profiteront d'un système de libre-échange.

[*Translation*]

Senator Massicotte: The theory is clear: Canadians would benefit from the free trade of products, goods and services. But politics and reality are such that each province, in its own self-interest, wants to maximize its success. As we have seen for decades in Canada, it is often easier to jointly negotiate with another country than it is to negotiate among ourselves. What kind of hammer might you have to force the provinces not to engage in petty politics in the short term? I know that there is a team spirit, and a spirit of engagement.

However, the reality is that individuals will act in terms of their own needs, interests and political situation. What do we have here that can lead to results?

Mr. Bernier: My view is that we need to build on past experience. This experience has shown that barriers in Canada are costly from both the political and economic standpoints. The provinces are aware of this. That is no doubt why the premiers and the Council of the Federation consider this matter a priority. Ultimately, the provinces will reap the benefits, on condition that they are able to rise above individual interests.

I was pleasantly surprised to see that there was a desire to open discussions on energy, and a desire to look into the matter. A few years ago, one would not have expected this willingness, given the divergences between the provinces. It was finally decided to put the question on the table, to discuss it and to take stock over the next few months.

Your committee is considering this issue because you feel that it is important to Canadians and also because it is a hot topic. The same is the case for us politicians. We consider this question to be important and timely.

A meeting will therefore be held in February. As the Minister of Industry, I am responsible for ensuring that this meeting is held as soon as possible in order to keep the momentum going. Prior to this, meetings were held once a year or every 18 months. But governments change and priorities change, which may be the reason for a number of failures.

Now, those running the show are behind us and we have decided to move forward. We will perhaps not be able to solve all the problems. However, we will examine them one at a time.

We considered labour mobility. We will look into the clause on dispute settlement, which has a number of weaknesses in the Agreement on Internal Trade, to ensure that the provinces can comply with the decisions that are made.

It is unlikely that we will achieve all of the objectives that we have set. However, if we meet 50 per cent of them, it will be a step forward and we will continue to work.

Does the federal government intend to impose anything on the provinces? It will not be necessary, because the provinces are working closely with us. Officials at the Department of Industry and the Department of Human Resources and Skills

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : La théorie est claire : les Canadiens bénéficieront du libre-échange des produits et des biens et services. Mais la politique et la réalité sont telles que chaque province, avec son côté égoïste, veut maximiser son succès. Comme on l'a vu depuis des décennies au Canada, il est souvent plus facile de négocier ensemble avec un autre pays qu'entre chaque partie. Quelle sorte de marteau aviez-vous pour forcer les provinces à ne pas faire de la petite politique à court terme? Je sais qu'il existe un esprit d'équipe, un esprit d'engagement.

Toutefois, la réalité est telle que les individus vont agir en fonction de leurs propres besoins, de leurs intérêts et de leur situation politique. Qu'avons-nous ici qui puisse mener à des résultats?

M. Bernier : À mon avis, nous devons nous baser sur l'expérience du passé. Cette expérience a démontré que les barrières, au Canada, entraînent des coûts à la fois politiques et économiques. Les provinces sont conscientes de ce fait. C'est sans doute pourquoi les premiers ministres et le Conseil de la fédération considèrent ce dossier comme étant prioritaire. Ultimement, les provinces en récolteront les bénéfices, à condition d'aller au-delà des intérêts particuliers.

J'ai été agréablement surpris de constater cette volonté d'ouvrir des discussions sur la question de l'énergie, ce désir d'avoir voix au chapitre. On n'aurait pu anticiper une telle ouverture il y a quelques années, avec les divergences entre les provinces. On a enfin décidé de mettre la question sur la table, d'en discuter et de préparer un compte rendu dans les prochains mois.

Votre comité se penche sur cette question car vous sentez son importance pour les Canadiens et aussi parce que le sujet est d'actualité. Il en va de même pour nous politiciens. Nous considérons cette question d'importance et d'actualité.

Dans cet élan, une rencontre se tiendra en février. En tant que ministre de l'Industrie, je dois veiller à ce que cette rencontre ait lieu le plus tôt possible afin de garder cet élan. Auparavant, les rencontres avaient lieu une fois par année ou aux 18 mois. Mais les gouvernements et les priorités changent, ce qui peut expliquer certains échecs.

Aujourd'hui, les dirigeants sont derrière nous et nous avons décidé d'avancer. Peut-être ne réglerons-nous pas tous les problèmes. Toutefois, nous les examinerons un à la fois.

Nous nous sommes penchés sur la mobilité de la main-d'œuvre. Nous nous attaquerons à la clause du règlement des différends, qui comporte certaines faiblesses dans l'accord intérieur sur le commerce, afin de s'assurer que les provinces puissent respecter les décisions prises.

Il est peu probable que nous atteindrons toutes les cibles que nous nous sommes fixées. Toutefois, si on en atteint 50 p. 100, ce sera déjà un pas en avant, et nous continuerons à travailler.

Le gouvernement fédéral a-t-il l'intention d'imposer certaines choses aux provinces? Ce ne sera pas nécessaire, car les provinces travaillent avec nous en étroite collaboration. Les fonctionnaires au ministère de l'Industrie et au ministère des Ressources

Development have been holding working sessions on a regular basis to ensure that the deadlines are met, particularly with respect to labour mobility. We are therefore making every possible effort in this regard.

The desire can be felt around the table, and felt just about everywhere in Canada. Moreover, the fact that you have tabled a report on this policy will boost the momentum, and this is a very health sign.

Senator Massicotte: As you know, the negative impacts are visible. People are not very much aware of the benefits, because benefits are often achieved over the long term. Is there a communication program or a way of explaining directly to people what the benefits are, in order to create political pressure that could motivate the provincial legislators to agree? Do you have something more specific to propose?

Mr. Bernier: We have not yet discussed communication plans in detail. We are still busy dealing with mobility problems. There is a very full agenda at these work sessions. Nevertheless, as a politician, it will be important to communicate this message.

We have also been holding discussions with several of the organizations involved. For example, the Quebec engineers and the Alberta engineers association, doctors in Quebec and doctors in Ontario are some of the professional bodies with whom we have been holding discussions, because many of the rules depend on them.

The process is rather complex. However, we set April 1, 2009 as a deadline, a date that suits me just fine. We are working towards a common goal and I believe we are going to achieve it.

Senator Massicotte: I wish you good luck. It is a very important question.

[*English*]

The Chairman: Minister Bernier, I hope you will allow us a few minutes after 12 p.m. because there are a couple of senators who are anxious to ask questions. I have been trying to curtail questions and responses. It is very important for us to understand all of the ramifications of the issues that you must confront.

[*Translation*]

Senator Hervieux-Payette: Having worked for SNC in the past, I know that the Building Code developed jointly with the National Research Council of Canada to establish standards and materials has been a success. It has existed for a long time now and is a model that could be used in several fields.

However, I continually ask myself the following question. How come there are barriers for certain products? Take beer for example. I have never understood why brewers could not sell their products outside their province.

humaines et du Développement des compétences tiennent des sessions de travail sur une base régulière pour s'assurer de rencontrer les échéanciers, surtout pour la question de la mobilité de la main-d'œuvre. Nous faisons donc tous les efforts en ce sens.

La volonté est présente autour de la table, on la sent un peu partout au Canada. De plus, le fait que vous déposiez un rapport sur cette politique alimentera cet élan, ce qui est très sain.

Le sénateur Massicotte : Vous savez que les conséquences négatives sont visibles. Les bénéfices sont peu connus, car ils sont réalisés souvent à long terme. Existe-t-il un programme de communication ou une façon de s'adresser directement à la population pour expliquer les bénéfices, afin de créer une pression politique qui puisse motiver les législateurs provinciaux à s'entendre? Avez-vous quelque chose de plus spécifique à proposer?

M. Bernier : Nous n'avons pas encore discuté en détail des plans de communication. Nous en sommes toujours à la façon de régler les problèmes de mobilité. Ce sont des sessions de travail très chargées. Néanmoins, en tant que politicien, il sera important de communiquer ce message.

Nous discutons également avec plusieurs organisations impliquées. Par exemple les ingénieurs du Québec et l'ordre des ingénieurs de l'Alberta, les médecins du Québec et ceux de l'Ontario font partie de corps professionnels avec qui nous sommes en discussion, car plusieurs règles en découlent.

Le processus est assez complexe. Toutefois, nous avons fixé le 1ier avril 2009 comme échéancier, date qui me convient tout à fait. Nous travaillons dans un but commun et je crois que nous allons l'atteindre.

Le sénateur Massicotte : Je vous souhaite bonne chance. Cette question est très importante.

[*Traduction*]

Le président : Monsieur Bernier, j'espère que vous nous accorderez quelques minutes après midi, parce qu'il y a quelques sénateurs qui sont très désireux de poser des questions. Je me suis efforcé de réduire les questions et les réponses. Il est très important que nous comprenions toutes les ramifications des questions auxquelles nous devons nous attaquer.

[*Français*]

Le sénateur Hervieux-Payette : Ayant travaillé pour SNC par le passé, je sais que le Code du bâtiment, développé en collaboration avec le Conseil national de recherches du Canada, pour l'établissement de normes et de matériaux est un succès. Il existe depuis déjà longtemps et constitue un modèle qui pourrait être utilisé dans plusieurs domaines.

Toutefois, je me pose constamment la question suivante. Comment se fait-il qu'il existe des barrières pour certains produits? Prenons l'exemple de la bière. Je n'ai jamais pu comprendre pourquoi un producteur de bière ne pouvait pas vendre son produit à l'extérieur de sa province.

I am also very interested in food issues. In Quebec, we eat apples from British Columbia and potatoes from the Maritimes. It is therefore appropriate to look into the issue of product mobility and the circulation of goods. However, my question has to do primarily with labour mobility at your level of government.

I recently met representatives of a number of labour congresses. They told me that Quebec workers who wanted to go and work in Alberta were faced with barriers and that they did not have the same support as workers from the Maritimes who wanted to go and work in Alberta. Some people have to remain unemployed because they do not have the means to go and explore the Alberta market, or to go there for interviews. When you do not have a job or financial support, you cannot pay for a plane ticket or for a two- to three-week trip for an interview. A number of programs for workers in the Maritimes provide them with just this kind of help.

If our federal policy is applied differently from province to province, that constitutes a barrier. Identical treatment should be provided to skilled tar sands workers, for example.

On the other hand, how confident are you in addressing a national regulatory body with respect to financial markets? As you know, Quebec was the province most firmly against the idea. Moreover, your team included a former federal politician, when this file was put forward, that we have talked about for a long time. There was a great deal of talk and many committee meetings. It is important to obtain the consensus of Quebec. The plan to locate the headquarters in Toronto generated considerable apprehension, given that the financial market is already largely in Toronto. Quebec of course does not want to lose its authority over this matter.

Have you been discussing this issue, and do you expect that it will be dealt with within a reasonable amount of time? How do you intend to deal with this issue? There are 600 to 700 skilled workers who are unemployed and do not have the means to go and work in other provinces.

[*English*]

The Chairman: I counted five questions senator.

Senator Hervieux-Payette: No. I have one question with regard to the mobility of manpower and the other question is with regard to the organization of autorité des marchés financiers.

The Chairman: I appreciate that. I thought you had more questions. If there are only two, please go ahead.

[*Translation*]

Mr. Bernier: First of all, let us talk about the Building Code. This is of course an important tool. However, uniformity is not always the rule. As you know, the Building Code in Vancouver is somewhat different because of a number of distinctive features

Les questions d'alimentation me tiennent également à cœur. Au Québec, on mange des pommes de la Colombie-Britannique et des pommes de terre des Maritimes. Il est donc approprié d'examiner la question de mobilité des produits et de considérer la circulation des marchandises. Toutefois, ma question touche surtout la mobilité de la main-d'œuvre à votre niveau de gouvernement.

Récemment, j'ai rencontré des représentants de centrales syndicales. Ils m'ont indiqué que les travailleurs du Québec, qui désirent aller travailler en Alberta, doivent faire face à des barrières et ne jouissent pas du même support que les travailleurs des Maritimes désirant aller travailler en Alberta. Certaines personnes doivent demeurer en chômage car ils n'ont pas les moyens d'aller explorer le marché albertain, ni d'aller passer les entrevues sur place. Lorsqu'on n'a ni emploi, ni support financier, on ne peut pas se permettre un billet d'avion ou un séjour de deux ou trois semaines pour passer une entrevue. Or, certains programmes s'adressant aux travailleurs des Maritimes leurs fournissent de l'aide en ce sens.

Si notre politique fédérale s'applique différemment d'une province à l'autre, cela constitue une barrière. On devrait prévoir un traitement identique lorsqu'il s'agit de travailleurs spécialisés oeuvrant, par exemple, dans le domaine des sables bitumineux.

D'autre part, avec quelle confiance vous adressez-vous à un organisme réglementaire national sur le plan des marchés financiers? Comme vous le savez, le Québec était la province la plus réfractaire à cette idée. D'ailleurs, votre équipe incluait un ex-politicien fédéral, lorsque vous avez mis de l'avant ce dossier, dont nous parlons depuis très longtemps. On a gaspillé beaucoup de salive et tenu plusieurs comités. Il est nécessaire d'obtenir le consensus au Québec. L'intention d'établir le siège social à Toronto constituait une grande crainte, compte tenu que le marché financier se trouve déjà en grande partie à Toronto. Le Québec, évidemment, ne veut pas perdre son autorité sur cette question.

Est-ce que vous discutez de cette question et avez-vous espoir qu'elle soit réglée dans un lapse de temps raisonnable? Comment comptez-vous régler cette question? On parle de 600 à 700 travailleurs spécialisés qui sont sans emploi et qui n'ont pas les moyens d'aller travailler dans d'autres provinces.

[*Traduction*]

Le président : J'ai compté cinq questions, mesdames et messieurs les sénateurs.

Le sénateur Hervieux-Payette : Non. J'ai une question qui porte sur la mobilité de la main-d'œuvre et l'autre qui concerne l'organisation des autorités des marchés financiers.

Le président : J'en suis ravi. Je croyais que vous aviez plus de questions. Si vous n'en avez que deux, posez-les.

[*Français*]

M. Bernier : Tout d'abord, parlons du Code du bâtiment. Il s'agit d'un outil important, soit. Toutefois, l'uniformité n'est pas toujours la règle. Comme vous le savez, le Code du bâtiment à Vancouver est un peu différent, compte tenu des particularités

there. According to the experts, the Vancouver area needs to consider potential earthquakes and thus standards differ from those elsewhere in the country. It is all very well to want consistency, but sometimes distinctions are needed.

propres à cette région. En effet, selon les experts, la région de Vancouver doit parer aux éventualités de tremblements de terre et se munir de normes différentes de celles qui existent dans d'autres régions du pays. Il est bien de souhaiter l'uniformisation, mais parfois la distinction s'impose.

You also spoke about products like beer. In the course of the Halifax discussions, we spoke about one particular product: margarine.

Vous avez également parlé de produits tels la bière. Lors des discussions à Halifax, nous avons parlé d'un produit en particulier : la margarine.

There was a decision by the committee about the Agreement on Internal Trade with respect to Quebec and Ontario — ruling that Quebec imposed a regulatory barrier with the colour of margarine.

Entre le Québec et l'Ontario, il y a eu une décision du Comité sur l'accord de commerce intérieur où l'on a dit que le Québec imposait une barrière réglementaire avec la couleur de la margarine.

In our discussions of a dispute settlement mechanism with the powers and means of enforcing decisions, margarine was in fact dealt with. This is something that has been evolving because the Government of Quebec now wants to ensure that future decisions of the tribunal are applied. This leaves an opening. If there are future decisions on margarine, the response is likely to be the same.

Lors de nos discussions au sujet d'un mécanisme de règlement des différends avec des pouvoirs et un moyen de faire en sorte que ces décisions soient mises en vigueur, on a justement traité de la margarine. C'est quelque chose qui évolue puisque maintenant le gouvernement du Québec veut s'assurer que les décisions futures du tribunal seront appliquées. Cela laisse entrevoir une ouverture. On sait que s'il y a d'autres décisions à venir sur la margarine, la réponse risque d'être la même.

The fact that Quebec is open to negotiating the settlement mechanism is positive. As for labour mobility, you referred to federal programs that encourage people from the Maritimes and allow them to readily find employment in Alberta or the West. I am not aware of the details, but given that you say so, I assume that these programs exist.

Le fait que le Québec est ouvert à négocier le mécanisme des règlements est positif. Quant à la mobilité de la main-d'œuvre, vous faites référence à des programmes fédéraux qui inciteraient des gens des Maritimes à se trouver facilement de l'emploi an Alberta ou dans l'Ouest. Je vous dirai que je ne suis pas au courant de ces détails, mais si vous le dites, je tiens pour acquis que ces programmes existent.

As for the reason why these programs do not apply to other regions of Canada, I will discuss this with my colleague Diane Finley, the Minister of Human Resources and Social Development, and will return to you with a written response.

Pour ce qui est de la raison pour laquelle ces programmes ne s'appliquent pas à d'autres régions du Canada, j'en discuterai avec ma collègue Diane Finley, ministre des Ressources humaines et du Développement social, et je vous reviendrai avec une réponse écrite sur cette question.

As for authority over financial markets and the role of Quebec, the Government of Quebec's historical position has been to say that securities are a provincial jurisdiction. Quebec has in fact now agreed to negotiate with the provinces a model passport in which there would be loss of jurisdiction.

En ce qui concerne l'Autorité des marchés financiers et le rôle du Québec, le gouvernement du Québec a eu une position historique en disant que les valeurs mobilières étaient de juridiction provinciale. Dans les faits, le Québec a accepté de négocier avec les provinces d'un modèle de passeport dans lequel il y a une certaine perte de juridiction.

If you say to company X headquartered in Vancouver that its prospectus, once approved in Vancouver, would be recognized in Quebec, the Quebec financial market authority would no longer need to analyze the prospectus. It would be part of the passport system and hence Quebec would leave the application of its area of responsibility to the passport system.

Si vous dites à une entreprise X établie à Vancouver que le prospectus qu'elle émet, une fois approuvé à Vancouver, peut être reconnu au Québec, l'Autorité des marchés financiers du Québec n'aura plus à analyser ce prospectus. C'est dans le système du passeport et donc le Québec laisse aller la mise en application de sa responsabilité dans un système de passeport.

I find that this augurs well for a discussion about the establishment of a single securities commission. The question is, what position will Quebec politicians end up taking? I cannot tell you, but I hope that they will join us and hope that my colleague the Minister of Industry will be able to rally everyone around the table tomorrow on this matter.

Je trouve que cela augure bien pour une discussion quant à la création d'une commission unique des valeurs mobilières. Enfin, quelle sera la position finale des politiciens du Québec? Je ne peux pas vous le dire, mais je souhaite qu'ils se joignent à nous et je souhaite que mon collègue le ministre de l'Industrie soit capable de rallier tout le monde autour d'une table demain sur cette question.

Senator Hervieux-Payette: Are we speaking about mutual recognition in which one province accepts something and the other automatically approves it?

Le sénateur Hervieux-Payette : Est-ce qu'on parle de reconnaissance mutuelle lorsqu'une province accepte et que l'autre l'entérine automatiquement?

Mr. Bernier: In the field of securities, it is based on mutual recognition. It is the passport system that is now used within the European Economic Community. The Canadian provinces did not come up with anything new, but rather followed the lead of the European Economic Community, which allows a company located in Paris to issue a prospectus in Paris and this prospectus is automatically approved throughout the community, which is to say just about everywhere in Germany.

The only thing that needs to be done is to translate the summary of the prospectus into the common language used for securities. So if you are a German company and your German-language prospectus is approved by the German Securities Commission, you will be able to sell your products or be listed on the London Stock Exchange, but you will have to translate your prospectus into one of the common languages used for financial matters.

The European politicians did not want to say "English," but the common language is definitely English. The same concept will apply here for the passport systems. Does it work? It's a start, and we are at the introductory stage, but it could move forward still further with a single commission.

[*English*]

Senator Eyton: This is not a good history. The Agreement on Internal Trade, by my memory, started in the late 1980s and early 1990s and became effective in 1995. I would suggest that the progress has not been rapid or that the agreement has not been very effective.

I note here in the January 2006 progress report — we are talking here 11 years after the agreement became effective — that the short-term objectives are stated to be to "recommit to honour the obligations under the current AIT." That seems sensible enough; after 11 years, you would hope that was so. Another objective is to "develop a comprehensive communications plan" — again, that seems to me to be pretty ordinary territory; and then to "complete the provincial-territorial negotiations on Crown procurement." Here we are talking about all of the parties at the table saying we should do this; we have been at it for 11 years and we really, short-term, ought to do what we said we would do 11 years ago and all the parties are at the table. Those were the short-term objectives.

Beyond that, there are the longer-term objectives. I note that one of them is to improve the procurement chapter of the agreement. Then there are a lot of very important issues, including the dispute settlement resolution that is wholly ineffective, and a chapter on energy and things of that sort.

That is an abysmal record. In the real world, if you had an agreement of that sort that had been around for 11 years, and you were talking, after 11 years, about a better communications plan,

M. Bernier : Dans le domaine des valeurs mobilières c'est basé sur la reconnaissance mutuelle. C'est le système de passeport qui fonctionne au sein de la Communauté économique européenne. Les provinces canadiennes n'ont pas été imaginatives, elles ont pris la directive de la Communauté économique européenne qui permet à une entreprise située à Paris d'émettre un prospectus à Paris et ce prospectus est automatiquement approuvé dans la communauté, c'est-à-dire un peu partout en Allemagne.

La seule chose à faire, c'est de traduire le résumé du prospectus dans la langue usuelle en matière de valeurs mobilières. Donc si vous êtes une compagnie allemande et que votre prospectus en allemand est approuvé par la Commission des valeurs mobilières d'Allemagne, vous pouvez vendre vos produits ou être coté à la Bourse de Londres, mais vous devez traduire votre prospectus dans une langue usuelle en matière financière.

Les politiciens européens n'ont pas voulu nommer l'anglais, mais c'est bel et bien l'anglais qui est la langue usuelle. C'est le même concept qui s'applique ici pour les systèmes de passeport. Est-ce que cela fonctionne? C'est un début, nous en sommes à l'étape de l'implantation, mais on pourrait aller encore plus loin avec une commission unique.

[*Traduction*]

Le sénateur Eyton : Ce n'est pas une bonne histoire. L'Accord sur le commerce intérieur, si je me fie à ma mémoire, a été conclu à la fin des années 80 et au début des années 90 et est entré en vigueur en 1995. Il me semble que les progrès réalisés n'ont pas été rapides ou que l'entente n'a pas été très efficace.

J'ai relevé ici, dans le rapport périodique de janvier 2006, soit 11 ans après l'entrée en vigueur de l'accord, que les objectifs à court terme annoncés sont « Renouveler l'engagement de respecter toutes les obligations prévues à l'ACI dans sa version actuelle ». Cela semble assez logique, après 11 ans. On s'attendrait à ce que cela ait été fait. Un autre objectif est de « mettre en œuvre un plan de communications exhaustif ». Cela me paraît encore passablement ordinaire. Il est ensuite question de compléter les négociations provinciales-territoriales sur les marchés publics. Cela signifie que toutes les parties à la table de négociation disent : nous devrions faire ceci; nous avons été à cette table pendant 11 ans et nous devrions vraiment, à court terme, faire ce que nous avons dit que nous allions faire il y a 11 ans, et cela concerne toutes les parties présentes à la table. Il s'agit là d'objectifs à court terme.

Outre cela, il y a les objectifs à plus long terme. Je constate que l'un vise à améliorer le chapitre sur les marchés publics. Il y a ensuite toute une série de questions très importantes, y compris en ce qui concerne les modalités de résolution des différends qui sont totalement inefficaces, un chapitre sur l'énergie et des choses de ce genre.

C'est là un dossier abyssal. Dans le vrai monde, si vous aviez une entente de ce genre qui a été en vigueur pendant 11 ans et que vous parliez 11 ans après d'un meilleur plan de communications,

is it not realistic to look at it and say, this is not working very well. Is it realistic to throw it out and start all over again? Is that a realistic alternative?

Mr. Bernier: On the history of the relationship and the improvement of the trade barriers across the country, you are right; we have something to do and it was not perfect. That is why I will come back to the meeting I had with my colleagues in Halifax in September.

We have an action plan, we have dates and we have deadlines, specifically on labour mobility. We needed to pick priorities and we have done that. We do not want to be all over the map like we were in the past. It will be successful now because we have priorities and we are all working together.

On labour mobility, we have a date — April 1, 2009. What we will do in between that date is have meetings at both the ministerial and official levels. That is working very well. Many departments at the federal level are involved in this file, and it is the same thing at the provincial level.

You have a commitment. As you know, as a politician, when you say something publicly, you want to succeed. I want to succeed, and my colleagues want to succeed, because Canadians and this committee will judge us. I do not want to come back a year from now and have you tell me, minister, you do not have a word; you have a press release and that is nothing.

I am in politics to achieve something. I want to achieve something for Canadians. That is the same thing for my colleagues from other provinces. We want to achieve something and be sure that we will succeed. We think we will reach an agreement on this issue. Our reputation is on the line.

We have a good commitment. We are working right now. We will have another meeting and we will push that.

What will the future be? I cannot tell you. I hope I will be Minister of Industry for a long time in this government so I will be able to finish the job.

Senator Eyton: As it happens, I share that ambition.

Senator Grafstein: Do you have a follow-up?

Senator Eyton: I take it that your answer is we have this agreement and we will work with it the best we can. My follow-up question is: How can we get some urgency?

The real effects of this agreement may be 15 years out from the effective date of the agreement, and that is only one element with which we are trying to deal within internal trade barriers.

ne serait-il pas réaliste d'examiner la situation et de dire que les choses ne fonctionnent pas très bien. Est-il réaliste de le laisser tomber et de recommencer à zéro? Est-ce une solution réaliste?

M. Bernier : Au sujet de l'histoire des relations et de l'abaissement des obstacles au commerce à travers le pays, vous avez raison. Il faut que nous fassions quelque chose et ce qui a été fait était loin d'être parfait. C'est pourquoi je fais revenir à la réunion que j'ai eue avec mes collègues à Halifax en septembre.

Nous avons un plan d'action, nous avons des dates et des délais, en particulier sur la mobilité de la main-d'œuvre. Nous devions choisir des priorités et nous l'avons fait. Nous ne voulons pas tenter de nous attaquer à tout en même temps comme nous avons essayé de le faire par le passé. Nous allons réussir maintenant parce que nous avons des priorités et que nous travaillons tous ensemble.

Dans le cas de la mobilité de la main-d'œuvre, nous avons une date, le 1er avril 2009. Quant à savoir ce que nous allons faire d'ici cette date, nous allons organiser des réunions au niveau des ministres et des fonctionnaires. Cela donne de très bons résultats. De nombreux ministères fédéraux sont impliqués dans ce dossier, et il en va de même au niveau provincial.

Vous avez un engagement. Comme vous le savez, à titre de politicien, quand vous dites quelque chose en public vous voulez réussir. Je veux réussir, tout comme mes collègues, parce que les Canadiens et ce comité vont nous juger. Je ne veux pas revenir devant vous dans un an et que vous me disiez, monsieur le ministre, vous n'avez pas tenu parole. Nous avons un communiqué de presse et cela ne signifie rien.

Je suis en politique pour réaliser des choses. Je veux obtenir des résultats pour les Canadiens. Il en va de même pour mes collègues des autres provinces. Nous voulons faire des choses et nous assurer que nous allons réussir. Nous croyons que nous allons parvenir à une entente sur cette question. Notre réputation est en jeu.

Vous avez un engagement solide. Nous travaillons actuellement sur cette question. Nous aurons une autre réunion et nous allons aller de l'avant.

De quoi aura l'air l'avenir? Je ne peux pas vous le dire. J'espère que je serai ministre de l'Industrie pendant assez longtemps dans ce gouvernement pour être en mesure de finir le travail.

Le sénateur Eyton : Il se trouve que je partage cette ambition.

Le sénateur Grafstein : Quelqu'un veut poursuivre sur le même sujet?

Le sénateur Eyton : Je comprends donc que vous nous répondez que nous avons cette entente et que nous allons travailler avec elle du mieux que nous pouvons. Ma question de suivi est la suivante : comment pouvons-nous aller plus vite?

Les effets réels de cet accord pourraient se faire sentir 15 ans à compter de la date d'entrée en vigueur de l'accord et ce n'est là qu'un élément auquel nous nous intéressons dans le cadre des obstacles au commerce interprovincial.

The federal government has constitutional authority over interprovincial trade and it may be in a position where it can mete out reward or punishment to bring things along, but what are the limits, beyond political, to what the federal government can do to be more active and have a larger presence in making sure there is some urgency?

How can we accelerate the solution of a problem that costs our GDP 1 per cent or more every year? We are talking billions of dollars.

We are taking 15 years to get to some of the important elements that we considered originally. What are the limits of the federal government in taking a more active role?

Mr. Bernier: I understand your point. I want to put that in the context. The Alberta-B.C. agreement is a very good one. Each government and each cabinet worked together for four years to achieve that. They achieved that by forming a joint cabinet; they had a minister from each province at the same time at the cabinet level. It was a good idea; they shared their issues. The ministers of B.C. and Alberta were very proud at this meeting. It is not perfect, but it is a good deal.

I hope that the other provinces will jump in. That will help us to improve the agreement on internal trade at a federal level.

Your question is: If you think you are not able to achieve that and the momentum is not there, do you have other tools? Do you think you can do something?

I am optimistic. We are working hard; we have a goal and we want to achieve it. I do not want to have a plan B on that. We need to cooperate with provinces and they understand the need to change it.

It is why we are all proud of what we achieved in Halifax. We know that the record of the agreement on internal trade is not very good. We want to improve it.

I do not have a plan B. I am working positively and with cooperation with the other ones. You have had experts that have come before your committee with different opinions. I am not an expert. I will wait to read the report.

Senator Eyton: Good luck with your plan A.

Senator Harb: My colleague raised an important question. I submit that the whole issue why we are not having any progress is the fact that we do not have leadership on it. I am not blaming any specific government. I served with your dad during the Mulroney days; he was a good guy. We have had Conservative and Liberal governments.

Mr. Bernier: What about his son?

C'est le gouvernement fédéral qui détient les pouvoirs constitutionnels en matière de commerce interprovincial et il pourrait être en mesure de décerner des récompenses ou d'infliger des punitions pour faire bouger les choses, mais quelles sont les limites, autres que politiques, à ce que le gouvernement fédéral peut faire pour être plus dynamique et plus présent afin que les choses évoluent plus rapidement?

Comment pouvons-nous accélérer la résolution d'un problème qui ampute notre PIB de 1 p. 100 ou plus chaque année? Nous parlons ici de milliards de dollars.

Il nous a fallu 15 ans pour nous attaquer à certains éléments importants que nous avions étudiés au début. Qu'est-ce qui empêche le gouvernement fédéral de jouer un rôle plus actif?

M. Bernier : Je comprends votre point. Je veux situer les choses dans leur contexte. L'entente conclue entre l'Alberta et la Colombie-Britannique est très bonne. Chaque gouvernement et chaque cabinet a collaboré avec l'autre pendant quatre ans pour y parvenir. Ils ont dû pour cela mettre sur pied un cabinet conjoint; ils ont désigné un ministre de chaque province en même temps au niveau du cabinet. Ça a été une bonne idée. Ils ont partagé leurs problèmes. Les ministres de la Colombie-Britannique et de l'Alberta étaient très fiers lors de cette réunion. Ce n'est pas une entente parfaite mais c'est une bonne entente.

J'espère que les autres provinces vont emprunter la même voie. Cela nous aidera à améliorer l'accord sur le commerce intérieur au niveau fédéral.

Votre question est : Si vous ne pensez pas que nous puissions atteindre ce résultat et si vous ne considérez pas qu'il y a suffisamment d'élan, avez-vous d'autres outils? Pensez-vous pouvoir faire quelque chose?

Je suis optimiste. Nous travaillons fort; nous avons un objectif et nous voulons l'atteindre. Je ne veux pas avoir un plan B sur cette question. Nous devons coopérer avec les provinces et elles réalisent la nécessité de faire des changements.

C'est pourquoi nous sommes tous fiers de ce que nous avons réalisé à Halifax. Nous savons que le dossier de l'Accord sur le commerce intérieur n'est pas brillant. Nous voulons l'améliorer.

Je n'ai pas de plan B. Je travaille de façon positive en coopérant avec les autres. Vous avez entendu des spécialistes qui sont venus faire part à votre comité d'opinions différentes. Je ne suis pas un spécialiste. J'attendrai de lire le rapport.

Le sénateur Eyton : Bonne chance à votre plan A.

Le sénateur Harb : Mon collègue a soulevé une question importante. J'émets l'hypothèse que la raison pour laquelle nous n'avons pas enregistré de progrès est qu'il n'y a pas de leadership dans ce domaine. Je ne blâme aucun gouvernement en particulier. J'ai servi avec votre père à l'époque Mulroney. C'était quelqu'un de très bien. Nous avons eu des gouvernements conservateurs et libéraux.

M. Bernier : Qu'en est-il de son fils?

Senator Grafstein: Senator Harb, Minister Bernier asked a second question. He said: What about his son? Is the jury still out?

Senator Harb: It depends how the minister answers my question.

I submit to you that the reason why we have failed leadership on this issue is that we do not know the answer. I will ask you the question. If you give me the answer then you have proved to me that, in essence, we have leadership and we are going to move the agenda forward.

The business case for interprovincial trade is not there. Do you know what the actual cost is to the economy? If you give me the answer then we have the business case. If you do not, I submit that is the problem.

Where is the study that shows the cost to the economy because of the lack of interprovincial trade? That will determine whether or not you understand.

Mr. Bernier: Did you understand, Carole?

Ms. Swan: Yes.

Senator Grafstein: I will give you a hint, minister; look at the Conference Board numbers.

Mr. Bernier: I cannot agree with you on the leadership question. Who chaired the meeting in Halifax? It was not Maxime Bernier or another minister from another province; Premier Doer chaired the meeting. He reports to the confederation. We have leadership from the provincial primaries and provincial governments. The leadership is there.

Concerning the costs, the Fraser Institute did some studies, as did the Conference Board and the Montreal Economic Institute. Yes, there is a cost. What is the exact cost; how many billion or million? I do not have the number here.

I read the study. I know there is a cost. I was in that business working for an insurance company. When selling insurance in each province, you must follow 13 rules across the country. I was in charge of people as the vice-president, people working in Alberta and B.C. and Quebec, and I had to be sure that the salespeople respected provincial legislation. That is a cost. If you add that to each sector of the industry and each company, the compliance costs would be huge. We know that. We read the study. I do not want to point out a number here. The goal for us is to be sure if we are doing nothing, the costs will be huge and the number will increase.

Senator Harb: It is an element of credibility of the case. From what I have seen figures show .05 to .1 of the GDB and up to 1 per cent of the GDB. I submit that .05 and 1 is 20 times different. I am not going to look at a study like that with confidence. I want a study that has credibility and goes sector by sector of the economy, whether we talk about labour mobilities,

Le sénateur Grafstein : Le sénateur Harb, le ministre Bernier a posé une seconde question. Il a demandé qu'en est-il de son fils? Le jury est-il toujours là?

Le sénateur Harb : Cela dépend de la façon dont le ministre répondra à ma question.

J'émets l'hypothèse que la raison pour laquelle nous n'avons pas eu de leadership dans ce domaine est que nous ignorons la réponse. Je vais vous poser la question. Si vous me donnez la réponse, vous m'aurez alors prouvé que, pour l'essentiel, il y a un leadership et que nous allons aller de l'avant.

L'analyse de rentabilisation du commerce interprovincial n'est pas là. Savez-vous quel en est le coût réel pour l'économie? Si vous me donnez la réponse, nous avons alors l'analyse de rentabilisation. Si vous ne l'avez pas, il me semble que c'est là le fond du problème.

Où est l'étude qui montre le coût pour l'économie imputable aux déficiences du commerce interprovincial? Cela va déterminer si vous comprenez ou non le sujet.

M. Bernier : Comprenez-vous, Carole?

Mme Swan : Oui.

Le sénateur Grafstein : Je vais vous donner un truc, monsieur le ministre. Examinez les chiffres du Conference Board.

M. Bernier : Je ne peux être d'accord avec vous sur la question du leadership. Qui a présidé la réunion de Halifax? Ce n'était pas Maxime Bernier ou un autre ministre d'une autre province. C'est le premier ministre Doer qui l'a fait. Il relève dans ce rôle du Conseil de la confédération. Le leadership est exercé par les premiers ministres et par les gouvernements des provinces. Le leadership est bien là.

En ce qui concerne les coûts, l'Institut Fraser a réalisé certaines études, tout comme le Conference Board et l'Institut économique de Montréal. Oui, il y a un coût. Quel est le coût exact. Combien de milliards ou de millions? Je n'ai pas le chiffre ici.

J'ai lu l'étude. Je sais qu'il y a un coût. J'ai été dans ce secteur quand j'ai travaillé pour une compagnie d'assurance. Quand vous vendez de l'assurance dans chaque province, vous devez respecter 13 réglementations à travers le pays. Étant vice-président, j'étais responsable des gens travaillant en Alberta et en Colombie-Britannique, et au Québec, et je devais m'assurer que les vendeurs respectaient les législations provinciales. Cela a un coût. Si vous ajoutez qu'il en va de même pour chaque secteur de l'industrie et pour chaque entreprise, les coûts de conformité deviennent énormes. Nous le savons. Nous avons lu l'étude. Je ne veux pas donner un chiffre ici. Nous devons tous savoir, sans l'ombre d'un doute, que les coûts seront énormes si nous ne faisons rien, et que le chiffre va augmenter.

Le sénateur Harb : C'est un élément de crédibilité de ce dossier. D'après ce que j'ai vu, les chiffres représentent entre 0,05 et 0,10 p. 100 du PIB et certaines études vont jusqu'à 1 p. 100 de ce PIB. Je fais remarquer que le facteur entre 0,05 et 0,10 est de 20. Je ne vais pas accorder ma confiance à une telle étude. Je veux une étude crédible qui analyse l'économie secteur par

food and safety, or professional levels. I want to ask each sector to give me a number in terms of how much they are losing because they cannot have interprovincial trade.

Mr. Bernier: I want to understand your question. The cost is between $2 billion and $3 billion and you want to know the cost on each industry. We are not there. We want to solve the problem. We are here to solve the problem.

If I have a study telling me that the manufacturing sector is $1 billion, we know there is a problem. I do not want to add another step or study. It is time for action. If you have the study, good. We know there is a cost. That is why it is time for action. We are not in the same place. It is better to acknowledge that and act on that information.

Senator Harb: Minister, you need to know the temperature of the patient and if the patient has a fever, you must take quick action. Both the chair and deputy chair have indicated the fact that this affects the economy overall on the international scene.

I suggest that since the time of Confederation, someone at the national level might have identified not only the patient but the problem as well. I submit that one of the reasons that people have not moved on this issue is because we just continue to guess at the problems.

Mr. Bernier: We chose the problem of labour mobility, and I think you are aware of the costs associated with that issue. That is the reason why we picked that particular issue. It is costly on families, on people and the economy. That is the most important issue and our work must be done on a priority basis.

The Canadian Manufacturers Association, the Conference Board and the Economic Council have done studies. As a politician who will be before the electorate, perhaps sooner rather than later, I want action and results on this issue. Other politicians around the table and our colleagues from the provinces want the same thing.

Senator Grafstein: Minister, thank you. You can see that each member of this committee is deeply involved in the facts of the issue. Our concern is growing and not receding.

Recent studies have indicated that Canada is slipping behind. We have gone from seventh in the world to twelfth or thirteenth and European countries, such as Spain, are displacing our position in the G7. This would be terrible for Canada in all respects. As well, in terms of direct foreign investment in Canada, at one time and not too long ago, we had 6 per cent of the direct foreign investment. Today, that has dropped to around 3 per cent. This means that there is not enough economic muscle and capital coming into the country to make us more

secteur, que nous parlions de la mobilité de la main-d'œuvre, de l'alimentation et de la sécurité ou des professionnels. Je veux demander à chaque secteur de chiffrer ses pertes s'il n'est pas en mesure de faire du commerce à l'échelle interprovinciale.

M. Bernier : Je veux bien comprendre votre question. Le coût se situe entre deux et trois milliards de dollars et vous voulez connaître le coût pour chaque industrie. Nous n'en sommes pas là. Nous voulons résoudre le problème. Nous sommes ici pour résoudre le problème.

Si je dispose d'une étude qui me dit que le coût pour le secteur manufacturier est d'un milliard de dollars, nous savons qu'il y a un problème. Je ne veux pas ajouter une autre étape ou une autre étude. Il est temps d'agir. Si vous avez l'étude, c'est bien. Nous savons qu'il y a un coût. C'est pourquoi il est temps d'agir. Nous ne sommes pas dans la même position. Il faut mieux en prendre conscience et agir à partir de l'information dont on dispose.

Le sénateur Harb : Monsieur le ministre, vous avez besoin de connaître la température du patient parce que, s'il fait de la fièvre, vous devez agir rapidement. Le président et le vice-président ont tous deux indiqué que cela affecte l'ensemble de l'économie sur la scène internationale.

Ce que je dis est que, depuis la Confédération, quelqu'un au niveau national pourrait avoir identifié non seulement le patient mais également le problème. Je fais l'hypothèse que l'une des raisons pour laquelle les gens ne sont pas allés de l'avant sur ce dossier est que c'est parce que nous continuons à faire des hypothèses.

M. Bernier : Vous avez choisi le problème de la mobilité de la main-d'œuvre, et je pense que vous connaissez les coûts associés à ce problème. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi cette question en particulier. Elle est coûteuse pour les familles, pour les gens et pour l'économie. C'est la question la plus importante et nous devons nous y attaquer sur une base prioritaire.

L'Association des manufacturiers canadiens, le Conference Board et le Conseil économique ont réalisé des études. Comme politicien qui devra se présenter devant les électeurs, peut-être plus tôt que plus tard, je veux agir et obtenir des résultats sur cette question. Les autres politiciens assis autour de la table et nos collègues des provinces veulent la même chose.

Le sénateur Grafstein : Monsieur le ministre, je vous remercie. Vous pouvez constater que chacun des membres de ce comité s'intéresse sérieusement aux divers aspects de cette question. Nous sommes de plus en plus préoccupés et pas l'inverse.

Des études récentes ont indiqué que le Canada prend du retard. Nous sommes passés de la septième à la douzième ou treizième place dans le monde et des pays européens, comme l'Espagne, prennent notre place au sein du groupe du G7. La poursuite de cette tendance serait terrible pour le Canada, à tous les titres. Il en va de même en ce qui concerne les investissements étrangers directs au Canada. Il n'y a pas si longtemps, nous avions 6 p. 100 des investissements étrangers directs. Notre part a aujourd'hui baissé à 3 p. 100. Cela signifie que notre économie

productive. Everything goes to the question of productivity and these interprovincial trade barriers, which clog our prosperity.

Senator Harb, Senator Goldstein, Senator Eyton, Senator Tkachuk, Senator Massicotte, Senator Angus and I are of the same view that this is a huge concern. That is why we will travel across the country to try to make the case as best we can on a region-by-region basis.

We thank you, minister, for appearing before the committee today. The federal government has staunch powers on interprovincial trade that have not been exercised. We have powers of disallowance that have not been exercised. The federal government has been reluctant to exercise its own powers, and that is the history of this issue.

Departmental legal advisers will make the case for you minister. If you want the power, you have the power, provided you want to exercise it. I am not suggesting that you should exercise all of your powers but you do have capacious powers to do what you want to do. Before you attend your meeting in February, take note that you have more powers than you think you have.

Mr. Bernier: I appreciate this opportunity to appear today. I will await the report of the committee.

The committee adjourned.

n'est pas assez dynamique et que les capitaux qui viennent dans notre pays nous rendent plus productifs. Tout revient à la question de la productivité et à ces obstacles au commerce interprovincial, qui nuisent à notre prospérité.

Le sénateur Harb, le sénateur Goldstein, le sénateur Eyton, le sénateur Tkachuk, le sénateur Massicotte, le sénateur Angus et moi sommes tous d'avis que c'est là une préoccupation très importante. C'est pourquoi nous allons voyager à travers le pays pour dresser le portrait de la situation de notre mieux, région par région.

Nous vous remercions, monsieur le ministre, d'avoir comparu devant le comité aujourd'hui. Le gouvernement fédéral dispose de pouvoirs sûrs en matière de commerce international qu'il n'a pas exercés. Nous avons des pouvoirs de révocation qui n'ont pas été exercés. Le gouvernement fédéral a hésité à exercer ses propres pouvoirs, et c'est là toute l'histoire de cette question.

Les conseillers juridiques de votre ministère vous feront le point sur cette question, monsieur le ministre. Si vous voulez les pouvoirs, vous les avez, à condition de vouloir les exercer. Je ne veux pas dire que vous devriez exercer tous vos pouvoirs mais vous avez les moyens de faire ce que vous voulez faire. Avant d'assister à votre réunion de février, notez bien que vous disposez de plus de pouvoirs que vous ne croyiez en avoir.

M. Bernier : Je suis ravi d'avoir eu l'occasion de comparaître devant vous aujourd'hui. Je vais attendre le rapport du comité.

La séance est levée.

MAIL POSTE
Canada Post Corporation/Société canadienne des postes
Postage paid Poste-payé
Lettermail Poste-lettre
1782711
OTTAWA

If undelivered, return COVER ONLY to:

Public Works and Government Services Canada –
Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5

En cas de non-livraison,
retourner cette COUVERTURE SEULEMENT à:

Travaux publics et Services gouvernementaux Canada –
Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5

APPEARING

The Honourable Maxime Bernier, P.C., M.P., Minister of Industry.

WITNESS

Industry Canada:

Carole Swan, Senior Associate Deputy Minister.

COMPARAÎT

L'honorable Maxime Bernier, C.P., député, ministre de l'Industrie.

TÉMOIN

Industrie Canada :

Carole Swan, sous-ministre déléguée principale.

Available from:
PWGSC – Publishing and Depository Services
Ottawa, Ontario K1A 0S5
Also available on the Internet: http://www.parl.gc.ca

Disponible auprès des:
TPGSC – Les Éditions et Services de dépôt
Ottawa (Ontario) K1A 0S5
Aussi disponible sur internet: http://www.parl.gc.ca